REPUBLIQUE DU CAMEROUN
****
Paix – Travail – Patrie
****
REGION DE L'OUEST
****
DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI
****
COMMUNE DE DEMDENG

REPUBLIC OF CAMEROON
****
Peace – Work – Fatherland
****
WESTREGION
****
KOUNG-KHIDIVISION
****
DEMDENGCOUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD
Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux

Réalisé par : DEVELOPMENT KNOWLEDGE INTERNATIONAL
Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

JUIN 2022

Table de matière

PRÉFACE ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

RESUMÉ EXÉCUTIF **5**

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS **7**

LISTE DES TABLEAUX **9**

LISTE DES FIGURES **11**

INTRODUCTION GÉNÉRALE **12**

CHAPITRE I : **15**

SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE **15**

I.1 CHAMP GEOGRAPHIQUE ET POPULATION CIBLES 15
I.2. PLAN DE SONDAGE 16
I.3. ELABORATION DES DOCUMENTS DE BASE ET DES QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE 17
I.4. COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES 18

CHAPITRE II **20**

OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE DEMDENG **20**

II.1 PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DEMDENG. 20
II.1.1 Situation administrative et historique *20*
II.1.2 Situation démographique *25*
II.1.2.4 Caractérisation des populations vulnérables *27*
II.1.2.5 Organisation sociale *27*
II.1.2.6 Habitat *28*
II.1.2.7 Système foncier *28*
II.1.3 Situation géographique *28*
II.1.3.1 CLIMAT 28
II.1.3.2 SOLS 29
II.1.3.4 HYDROGRAPHIE 29
II.1.3.5 VEGETATION 29
II.1.3.6 FAUNE 30
II.1.3.7 AIRES PROTEGEES 30
II.1.3.8 RESSOURCES MINIERES 30
II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle *31*
II.2 OFFRE PUBLIQUE DES BIENS ET SERVICES EN CONTEXTE DE DECENTRALISATION 33
II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau *34*
II.2.2 Secteur santé *35*
II.2.3 Secteur de l'éducation *36*
II.2.4 Secteur des services communaux *37*

CHAPITRE III **39**

PRINCIPAUX CONSTATS RELEVES DANS LES SECTEURS CIBLES **39**

III.1. DESCRIPTION DE LA POPULATION ENQUETEE 39
III.2. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE 41
III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune *41*
III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune *42*
III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune *44*

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune *48*
III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune *50*
III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable *52*
III.3. SERVICES DE SANTE 53
III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune *53*
III.3.2. Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires *55*
III.3.3. Financement des soins dans les formations sanitaires *55*
III.3.4. Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires *56*
III.3.5. Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé *58*
III.4. SERVICES DE L'EDUCATION 59
III.4.2. Accessibilité de l'école publique dans la commune *60*
III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire *61*
III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école *63*
III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle *64*
III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation *65*
III.5. FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUX 67
III.5.1 Caractérisation de la fourniture des services communaux *67*
III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux *68*
III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune *71*
III.5.4 Appréciation des services communaux *71*
III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux *73*

CHAPITRE IV **74**

PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE **74**

IV.1. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION PARTICIPATIF POUR LA CONDUITE DES CHANGEMENTS 74
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif *74*
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif *75*
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif *76*
IV.2 PLAN D'ACTION DANS LES SECTEURS CIBLES DU SCORECARD 77

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS **87**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES **89**

ANNEXES ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PRÉFACE

La publication des résultats du contrôle citoyen de l'action publique **(enquête SCORECARD 2)** réalisé pendant la période allant de Mars à Juin 2022 dans la commune de Demdeng constitue une interface privilégiée pour le Gouvernement, les partenaires au développement et la commune de Demdeng qui permettra d'évaluer le niveau de satisfaction des ménages sur les biens publics existant autour d'elles ainsi que les services rendues par la commune.

L'enquête a été réalisée par l'Organisation de la Société Civile **(OSC) Development Knowledge International (DKI)** avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif **(PNDP)** en collaboration avec l'Institut National de la Statistique **(INS).** Cette enquête a porté essentiellement sur les domaines d'accès à l'eau, à la santé, à l'Education et aux services communaux. Les résultats ont conduit à la mise sur pieds d'un plan d'Actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique **(CCAP)** en vue de la conduite des changements dans la commune. La réalisation de cette enquête a bénéficié d'une mobilisation des ressources diverses par le Gouvernement.

Qu'il me soit permis de saluer particulièrement la contribution du **PNDP et de l'INS**, agence gouvernementale chargée de la réalisation des enquêtes statistiques.

Nous tenons à exprimer nos remerciements à Monsieur le **Gouverneur** de la région de l'Ouest, aux autorités administratives, traditionnelles et religieuses pour l'accompagnement dans le processus de sensibilisation. Nos remerciements s'adressent également aux forces du maintien de l'ordre pour la sécurité du personnel de collecte sur le terrain sans oublier les responsables des administrations sectorielles concernées **(DDMINEE, DDMINSEC, District de santé de Demdeng et IAEB de Demdeng)** et les ménages qui ont bien voulu mettre à notre disposition les données de qualité pour la réussite de cette opération.

Enfin, j'exhorte le comité de changement mis en place à s'engager réellement à effectuer les changements prévus pour l'amélioration des services publics rendus à la population sous le ressort de la commune de Demdeng.

Le Maire de la Commune Demdeng

Kam Julienne

Adjoint au Maire

RESUMÉ EXÉCUTIF

Dans le cadre des Objectifs de Développement Durablement (ODD), l'Etat du Cameroun s'est engagé à améliorer les conditions de vie des populations. Pour se faire, le Gouvernement a opté pour la vision de mettre le Cameroun au rang des pays émergents en 2035. L'opérationnalisation de cette vision passe par un cadre définit dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30) qui est le guide opératoire du développement du Cameroun. Cette politique a conduit à la mise sur pied de plusieurs programmes et projets parmi lesquels le Programme National de Développement Participatif (PNDP) qui a vocation d'accompagner les Communes dans le processus du développement local. Le PNDP est un instrument de développement local dont l'une des missions est de mettre en œuvre un mécanisme de financement décentralisé afin d'améliorer l'accès aux services sociaux de base aux communes et apporter un appui au processus de décentralisation en cours. Dans l'optique de se rassurer de l'effectivité de cette mission aussi importante, le PNDP a lancé l'enquête SCORDCARD dont l'objectif est de mesurer la satisfaction du service rendu par l'offre de biens et services en vue de la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Cette enquête s'est déroulée dans la Commune de DEMDENG. Il était question d'interroger les membres d'environ 300 ménages et certaines administrations publiques.

Pour ce qui est de l'enquête auprès des ménages, nous avons parcouru une dizaine de localités dans la commune. Un échantillon d'une moyenne de 25 ménages par localité était tiré. L'agent enquêteur en charge de la commune accompagné de son superviseur allait d'un ménage à l'autre pour administrer le questionnaire. Les questionnaires étaient administrés soit au chef de ménage, soit à son conjoint ou à un membre du ménage capable de donner les réponses exactes.

En ce qui concerne les questionnaires administrés auprès des administrations, nous avons visité les administrations publiques suivantes : Mairie de Demdeng, Inspection d'arrondissement de l'éducation de base de Djebem, Délégation départementale des enseignements secondaires du Koung-Khi, Délégation départementale du MINEE du Koung-Khi, District de santé du Koung-Khi. La réalisation de la collecte se faisait à l'aide d'une tablette et à partir du logiciel ODK Collect.

Il ressort de cette enquête quelques résultats importants :

Dans le domaine de l'eau, il est à constater qu'il reste encore à faire pour que la population de la commune de Demdeng soit épanouie en approvisionnement en eau potable. 31,9% de la population se ravitaillent en eau de boisson dans les sources. 34,9% de la population ont accès à leur principale

source d'approvisionnement toute la journée.

Dans le domaine de la santé, 50,4% de la population fréquentent les centres de santé publics tandis que 47% fréquentent des centres de santé privés laïcs. 62,5% de la population déclarent que des frais non officiels leur sont exigés pour obtenir un soin de santé.

Du côté de l'éducation, la grande majorité de la population de la commune de Demdeng se plaignent de l'éloignement des établissements scolaire, surtout lorsqu'il s'agit du secondaire et encore plus des centres de formations professionnelles. En plus de ce constat, nous constatons que seulement 3% de la population sont insatisfaits des services d'éducation à eux offert par le système scolaire dans la commune.

En fin concernant les services communaux, 57,14% de la population de Demdeng trouvent que le temps mis pour l'établissement d'un acte de naissance est long. C'est le même constat pour toute la population quant à la délivrance des documents d'urbanisme. Une personne sur deux déclare avoir payé un pourboire pour obtenir un acte de mariage.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CAMWATER	:	Cameroon Water Corporation
MINEE	:	Ministère de l'Eau et de l'Energie
CAPI	:	Computer Assisted Personal Interviewing (Collecte des données assistée par ordinateur)
PCD	:	Plan Communal de Développement
COSA	:	Comité de santé
COGES	:	Comité de Gestion
OSC	:	Organisation de la Société Civile
DKI	:	Development Knowledge International
FS	:	Formation Sanitaire
CSI	:	Centre de Santé Intégré
DDMINEE	:	Délégation Départementale Ministère de l'eau et de l'Energie
DDMINESEC	:	Délégation Départementale Ministère des Enseignements Secondaires
DS	:	District de Santé
CCAP	:	Contrôl Citoyen de l'Action Publique
INS	:	Institut National de la Statistique
IAEB	:	Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base
DDES	:	Délégation Départementale des Enseignements Secondaires
CMA	:	Centre Médical d'Arrondissement
BIP	:	Budget des Investissements publics
PNDP	:	Programme National de Développement Participatif
SND	:	Stratégie Nationale de Développement
ODD	:	Objectif de Développement Durable
OMD	:	Objectif Millénaire du Développement
DSRP	:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

DSCE	:	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
OD	:	Objectifs de Développement
CC	:	Conseil Communal
IDA	:	Association Internationale de Développement
ZD	:	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 : BILAN DE LA COLLECTE DES DONNEES DANS LA COMMUNE DE DEMDENG 19

TABLEAU DE LA COMMUNE DONNANT UN APERÇU GENERAL DE LA COMMUNE. 20

TABLEAU N°8 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'AGE 25

TABLEAU 2.1 : ETAT DES LIEUX DES POINTS D'EAU DANS LA COMMUNE.....34

TABLEAU 2.2 : ETAT DES LIEUX DES FORMATIONS SANITAIRES COUVRANT LA COMMUNE 35

TABLEAU 2.3 : ETAT DES LIEUX DES SERVICES DE L'EDUCATION.....36

TABLEAU 2.4 : INVENTAIRE DES SERVICES COMMUNAUX.....37

TABLEAU 3.3 : PROPORTION DES TYPES DE POINT D'EAU DISPONIBLES DANS LE VILLAGE / QUARTIER HABITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE 41

TABLEAU 3.4 : UTILISATION D'UNE SOURCE D'EAU PUBLIQUE.....42

TABLEAU 3.5 : DISPONIBILITE AU COURS DE L'ANNEE ET UTILISATION DE LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU TOUT AU LONG DE LA JOURNEE.....43

TABLEAU 3.6 : CORRESPONDANCE ENTRE DISPONIBILITE DE LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET BESOIN EN EAU DES MENAGES 44

TABLEAU 3.7 : PANNE AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS ET DELAI DE REPARATION DU PRINCIPAL TYPE DE POINT D'EAU UTILISE.....44

TABLEAU 3.8 : TYPE D'ACTEURS DE REMISE EN SERVICE DU PRINCIPAL TYPE DE POINT D'EAU 45

TABLEAU 3.10 : CONTRIBUTION FINANCIERE DU MENAGE AU FONCTIONNEMENT DU COGES.....47

TABLEAU 3.11 : ACCESSIBILITE A LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT ET APPRECIATION DU SERVICE RENDU PAR CETTE SOURCE 48

TABLEAU 3.12 : PROPORTION (%) DES MENAGES DANS LA COMMUNE SELON LES CARACTERISTIQUES DE LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....49

TABLEAU 3.13 : BESOIN EXPRIME EN MATIERE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET SATISFACTION DE CE BESOIN 50

TABLEAU 3.15 : NON SATISFACTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE.....51

TABLEAU 3.16 : ACTIONS DES MENAGES DANS LA COMMUNE EN VUE DE L'AMELIORATION DU SERVICE RENDU DANS L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE.....52

PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LE TYPE D'ACTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE 52

TABLEAU 3.18 : PROPORTION (%) DES MENAGES DANS LA COMMUNE SELON LA RAISON DE CHOIX DU TYPE DE FORMATION SANITAIRE PRIVE 53

TABLEAU 3.19 : REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES MENAGES SELON LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE PUBLIQUE FREQUENTEE POUR L'OBTENTION DES SOINS.....54

TABLEAU 3.20 : ACCESSIBILITE DE LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE PUBLIQUE FREQUENTEE POUR L'OBTENTION DES SOINS 54

TABLEAU 3.21 : PROPORTION (%) DES MENAGES DANS LA COMMUNE SELON LES CARACTERISTIQUES DU PETIT MATERIEL DISPONIBLE DANS LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE PUBLIQUE FREQUENTEE POUR L'OBTENTION DES SOINS.....55

TABLEAU 3.22 : PAIEMENT DES SOINS DE SANTE ET JUGEMENT DES MENAGES SUR L'ACCUEIL DU PERSONNEL SOIGNANT 55

TABLEAU 3.25 : ACTIONS DES MENAGES DANS LA COMMUNE EN VUE DE L'AMELIORATION DU SERVICE RENDU DANS LE SECTEUR DE LA SANTE ; PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LE TYPE D'ACTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE ..58

TABLEAU 3.26 : POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES MENAGES SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT, L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET LE MILIEU DE RESIDENCE 59

TABLEAU 3.27 : RAISONS DE LA PREFERENCE DU PRIVE AU PUBLIC POUR LA FREQUENTATION D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE 59

TABLEAU 3.28 : REPARTITION (%) DES MENAGES DECLARANT L'EXISTENCE D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE PUBLIC DANS UN CYCLE D'ENSEIGNEMENT DISPONIBLE DANS LE VILLAGE / QUARTIER SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LA PROXIMITE DU MENAGE A CET ETABLISSEMENT SCOLAIRE PUBLIC 60

TABLEAU 3.29 : DISTANCE MOYENNE PARCOURUE ET TEMPS MOYEN MIS A PIEDS POUR SE RENDRE A L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET LE MILIEU DE RESIDENCE 60

TABLEAU 3.30 : PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LES CARACTERISTIQUES DECLAREES DE L'ETABLISSEMENT FREQUENTE PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT 61

TABLEAU 3.31 : NOMBRE MOYEN D'ELEVES PAR SALLE DE CLASSE DANS UN ETABLISSEMENT ET APPRECIATION DE LA FREQUENCE DE PRESENCE DE L'ENSEIGNANT DANS LA CLASSE SELON LE CYCLE.....61

TABLEAU 3.32 : PROPORTION (%) DANS LA COMMUNE DES MENAGES NE PARTICIPANT PAS AUX REUNIONS DE L'APEE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....62

PROPORTION (%) DES MENAGES DANS LA COMMUNE SELON LA RAISON DE NON-PARTICIPATION AUX REUNIONS DE L'APEE 62

TABLEAU 3.33 : REPARTITION DES MENAGES SELON L'APPRECIATION DU MONTANT PAYE POUR DES FRAIS EXIGIBLES ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....63

TABLEAU 3.34 : PROPORTION (%) DES MENAGES DECLARANT QUE LES OUVRAGES (POINTS D'EAU, SALLES DE CLASSE, LATRINES, ETC.) ENDOMMAGES DE L'ECOLE ONT ETE REFECTIONNEES SUIVANT LE TYPE D'ACTEUR SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT 64

TABLEAU 3.35 : PROPORTION (%) DES MENAGES NON SATISFAITS DES SERVICES D'EDUCATION SELON LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET LA RAISON DE NON SATISFACTION 64

TABLEAU 3.36 : ACTIONS DES MENAGES AU NIVEAU COMMUNAL EN VUE DE L'AMELIORATION DU SERVICE RENDU DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION ; PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LE TYPE D'ACTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....65

TABLEAU 3.37 : ACTIONS DES MENAGES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE EN VUE DE L'AMELIORATION DU SERVICE RENDU DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION ; PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LE TYPE D'ACTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....66

TABLEAU 3.38 : DEMANDE DE SERVICE, ACCUEIL A LA COMMUNE ET TEMPS MIS POUR L'OBTENTION DU SERVICE...67

TABLEAU 3.39 : PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LA CAUSE DE LENTEUR POUR RENDRE LE SERVICE COMMUNAL 68

TABLEAU 3.40 : PROPORTION (%) DES MENAGES AYANT PAYE UN POURBOIRE POUR OBTENIR LE SERVICE COMMUNAL SERVICE COMMUNAL 70

TABLEAU 3.41 : PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LA CARACTERISATION DES ACTIVITES DE LA COMMUNE 71

TABLEAU 3.42 : PROPORTION (%) DES MENAGES NON SATISFAITS SELON LA RAISON DE NON SATISFACTION 71

TABLEAU 3.43 : ACTIONS DES MENAGES DANS LA COMMUNE EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE RENDU PAR L'INSTITUTION COMMUNALE 73

PROPORTION (%) DES MENAGES SELON LE TYPE D'ACTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE 73

LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES

LE TABLEAU CI-DESSOUS DONNE UN APERÇU GENERAL DE LA COMMUNE. 20

FIGURE : LOCALISATION DE LA COMMUNE DE DEMDENG 21

GRAPHIQUE 1: REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES REPONDANTS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE, LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE.....39

GRAPHIQUE 2 : REPARTITION (%) DANS LA COMMUNE DES MENAGES SELON LE TYPE DE FORMATION SANITAIRE LE PLUS FREQUEMMENT UTILISE POUR LA PRISE EN CHARGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....53

GRAPHIQUE 3 : DISPONIBILITE DES MEDICAMENTS ET RESOLUTION DES PROBLEMES DE SANTE DANS LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE FREQUENTEE POUR LES SOINS 56

GRAPHIQUE 4 : NON SATISFACTION DES SERVICES RENDUS DANS LA PRINCIPALE FORMATION SANITAIRE FREQUENTEE POUR LES SOINS.....56

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La loi nº 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 2 juin 1972 marque un grand tournant tournent dans le processus de décentralisation du Cameroun. La nouvelle constitution émanant de cette révision fait du Cameroun un Etat unitaire décentralisé. Dans cette innovation, l'Etat s'engage à « assurer le bien-être de tous en relevant le niveau de vie des populations sans aucune discrimination, affirme son droit au développement ainsi que sa volonté de consacrer tous ses efforts pour le réaliser ». Dans le cadre des Objectifs Millénaires du Développement (OMD) devenus Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Etat du Cameroun s'est résolu à éradiquer la pauvreté et faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Pour se faire, Le Gouvernement a élaboré en avril 2003, suivant une démarche participative, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Le processus de révision du DSRP en mars 2008 pour corriger les manquements a abouti en 2009 à l'élaboration d'un nouveau cadre opératoire de la politique nationale baptisé Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Cette stratégie consacre l'option d'implication des populations à la base, dans une démarche participative dans le processus de développement. Le DSCE a été élaboré par le Gouvernement, dans le cadre d'un processus dynamique et ouvert, mettant à contribution la pleine participation des populations à la base, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement. C'est dans cette perspective que le Programme National de Développement Participatif est créé en 2004.

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un cadre opérationnel des stratégies de développement, mis en place par le Gouvernement avec l'aide de ses Partenaires Techniques et Financiers, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations à la base.

Après deux phases jugées satisfaisantes, le PNDP a démarré une 3ème phase, dite de consolidation. Elle consacre entre autres, l'extension du Programme aux 31 communes d'arrondissement jamais couvertes dans les phases précédentes, la mise en place de deux guichets pour le financement des microprojets dont le guichet équité et le guichet performance et, la densification de l'engagement citoyen à travers le mécanisme de gestion des doléances, la mise à échelle du ScoreCard, la responsabilisation des communautés dans leur développement (CC et COGES) et l'implication forte des instances de vérification et de contrôle dans la transparence budgétaire communale.

L'Objectif de Développement du Programme (OD) dans sa 3ème phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socioéconomiques durables et de qualité. Cet objectif est maintenu dans le cadre du prolongement de la date de clôture des fonds IDA à la faveur du financement additionnel IDA 18 destiné à apporter une réponse à la pression sur les ressources des communautés hôtes du fait de l'afflux massif des réfugiés.

Par contre, l'OD se décline en objectifs spécifiques auxquels se rattachent des indicateurs précisés dans un nouveau cadre des résultats où les valeurs cibles ont été revues à la hausse. C'est ainsi que l'indicateur relatif au « *Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information* », a vu sa valeur cible passer de 160 à 360. La mesure de cet indicateur repose singulièrement sur la réalisation d'un ScoreCard consistant en une opération d'évaluation de la satisfaction de l'offre des biens et services publics dans l'espace communal au terme de laquelle les communes et leurs communautés élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour que l'indicateur atteigne sa nouvelle valeur cible, il est envisagé de réaliser un nouveau ScoreCard dans une deuxième vague des communes, après la première vague ayant porté sur 153 communes, et permis de capter la perception des populations sur les services publics fournis et d'en opérer des améliorations, favorisant ainsi la mise en place d'un mécanisme efficace de bonne gouvernance à travers lequel des changements considérables peuvent être capitalisés dans la commune. La deuxième vague envisagée, porte sur 188 autres communes du pays, dont chacune obéit à l'une au moins des conditions suivantes :

1) elle n'a pas été intégrée dans la première vague des communes du ScoreCard ;
2) elle a été dans la première vague du ScoreCard, mais n'a pas poursuivi le processus jusqu'à son terme ;
3) elle jouit d'un climat de sécurité.

Cette vague a été conduite sur le terrain par des Organisations de la Société Civile (OSC) recrutés pour accompagner un groupe de communes à mettre chacun en place un mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique à travers le ScoreCard.Il est important de noter que ce mécanisme vise à consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans les réalisations du PNDP, mais également dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal. C'est pour cette raison que le processus de mise en place dudit mécanisme a

nécessité la réalisation d'une enquête de perception des populations sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal, notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la commune.

L'objectif de cette enquête a été de capter auprès des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal, comme nous l'avons dit plus haut. De manière spécifique, l'enquête a permis de renseigner sur :

- ☞ les indicateurs liés à l'insatisfaction en rapport avec les services hydrauliques ;
- ☞ les indicateurs liés à l'insatisfaction en rapport avec les services de santé ;
- ☞ les indicateurs relatifs à l'insatisfaction en rapport avec les services d'éducation ;
- ☞ les indicateurs liés à l'insatisfaction en rapport avec les services communaux**.**

Le présent rapport comprend cinq grandes articulations dont quatre chapitres et une conclusion. Les chapitres sont intitulés de la façon suivante :

- ✓ **CHAPITRE I** : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE ;
- ✓ **CHAPITRE II** : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE DEMDENG ;
- ✓ **CHAPITRE III** : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVES DANS LES SECTEURS CIBLES ;
- ✓ **CHAPITRE IV** : PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE.

CHAPITRE I :

SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE

Dans ce chapitre, il est principalement question de parler du plan de sondage, de l'échantillon, de la base de sondage. En effet, nous allons nous atteler au dévoilement de la technique utilisée pour la réalisation de cette opération de collecte des données.

I.1 CHAMP GEOGRAPHIQUE ET POPULATION CIBLES

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de Demdeng. Cette enquête s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 16 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Pour les Communes ayant moins de 20 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée,

ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

I.2.PLAN DE SONDAGE

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h*,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h*,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune *h*, M_i le nombre de ménages dans la ZD*i*, et t_{hij}la taille estimée en proportion du segment *j* choisi pour la ZD*i*de la Commune *h*.

On note que t_{hij} = 1 si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h* est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi}ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{ème}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{ème}$ ZD de la Commune h. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD*i*de la Commune *h* est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{ème}$ZD de la Commune *h* sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3. ELABORATION DES DOCUMENTS DE BASE ET DES QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux,

(iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant PersonalInterviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4. COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) sélectionnée pour un lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans le cas de la Commune de DEMDENG, c'est DK International (Developmentknowledge International) qui a été sélectionné. Dans ce lot, l'OSC est composée d'un Responsable, des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 23 mai au 24 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Demdeng

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	2290	Semto	32	0	0	0	
2	2291	Famghouo	40	0	0	0	
3	2292	Fonegon	28	0	0	0	
4	2293	Moutcha	33	0	0	0	
5	2294	Mveule	35	0	0	0	
6	2295	Sedembom	19	5	0	0	
7	2296	Mague	31	6	0	2	
8	2297	Bamoudjo	26	5	0	2	
9	2300	Fomayum	15	8	2	5	
10	2302	Bangan-Fondji	26	2	0	0	
Total	**10**		**285**	**26**	**2**	**9**	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition DK International, ainsi que d'autres documents importants dont :

- le guide de rédaction du rapport ScoreCard ;
- le canevas du rapport ScoreCard ;
- le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements ;
- la page de garde du rapport ScoreCard**.**

Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II

OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE DEMDENG

Ce chapitre donne une vue générale de la Commune de Demdeng. Il est question ici de présenter la commune dans une première partie, de donner l'historique de la commune en suite et enfin de présenter quelques traits géographiques qui caractérisent la commune de Demdeng.

II.1 PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DEMDENG.

La Commune de Demdeng est située dans la Région de l'Ouest du Cameroun. Elle se trouve dans le département du Koung-Khi, plus précisément dans l'arrondissement de Djebem.

II.1.1 Situation administrative et historique

Elle est créée par le décret N°94 /010 du 12 janvier 1994. Celui-ci fixe le ressort territorial de la commune de Demdeng qui couvre l'arrondissement de Djebem avec pour chef-lieu Demdeng. Sa Superficie est de 120 Km2 Elle compte environ 26 000 habitants. La commune de Demdeng regorge deux (02) groupements (Bandjoun et Bangang-Fondji), repartis sur vingt-quatre (24) villages.

Tableau de la commune donnant un aperçu général de la commune.

Domaines	**Informations**
Région	Ouest
Département	Koung-Khi
Arrondissement	Djebem
Commune	Demdeng
Date de création	Décret N°95/082 du 24 Avril 1995
Limites	Au Nord par la commune de Pété Bandjoun Au Sud par la commune de Bangangté ; A l'Est par : Foumbot A l'Ouest par : Baham et Bayangam
Population	26 070 habitants (Source : commune) sur la base de l'AP N) 2170/AP/F35/SP du 03/10/1990
Superficie	120 Km^2
Densité population	217 habitants /km^2
Nombre de groupement	02 groupements : Bandjoun et Bangang-Fondji
Nombre de villages	24 villages
Nombre de chefferies	24 chefferies de 3 ème degré dont 17 dans le groupement Bandjoun et 08 dans le groupement BangangFondji, .
	GroupementBandjoun (Famghouo, Pou-Djebem, Famla I, Famla II, Moutcha, Djiko, Djiogo, Fomayum, Ndeng, Mbieng, Sedembom, Mvù, Fonegon, Palmeraie, Famtum, Mveule)
	GroupementBangangFondji (Djigoui, Dionche, Famgang, Panche, Souk, Tsa'a, Toudjoung, Mendzi)

Figure : LOCALISATION DE LA COMMUNE DE DEMDENG

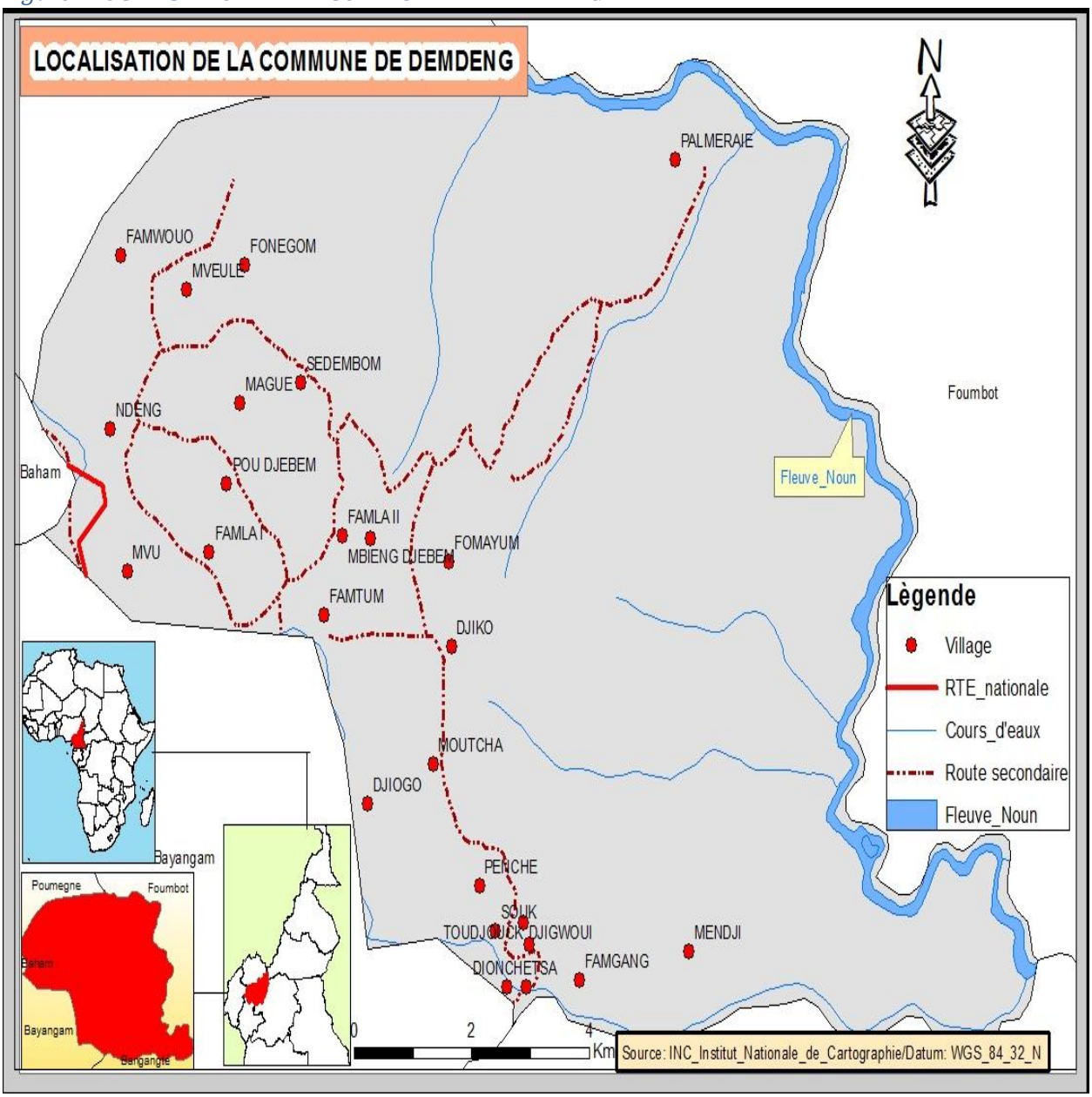

Nous montrons ici les faits historiques qui ont un impact sur le développement de la Commune de Demdeng.

Date	Evénements	Impact de développement sur la Commune
1992	Création du district de Djebem	Raprochement de l'administration des administrés
1995	Création de la commune de Demdeng	La mairie est logée à Mveule au domicile de Monsieur Tochedom dans un premier temps.
1995	Election de M. ZeakouMoyou Moïse comme premier maire de la commune de Demdeng	• Etablissement des actes d'état civil à Demdeng • Création du centre commercial de Semto facilitant les échanges commerciaux au centre urbain • Implantation de la mairie sur son site actuel
1999	Construction du réseau d'eau de Mvuh, Famla I et Magué par l'Association Echanges France Cameroun(EFC)/Comité de Développement de la Vallée (CODEVAL)	• Approvisionnement en eau potable des populations des trois villages et des quartiers environnants • Réduction des maladies hydriques
2002	Election du Professeur Lazare Kaptué comme deuxième maire de la commune de Demdeng	• Achèvement du bâtiment qui abrite les services de la Mairie • Fin de la location • Amélioration des conditions de travail du personnel communal • Amélioration de la qualité du service rendu aux usagers
2003	Signature de la convention de jumelage entre la commune de Demdeng et la ville de Chamonix –Mont -Blanc	• Renforcement des capacités de la commune à travers la formation de deux cadres communaux • Don des outils de menuiserie et des livres • Construction du mini-réseau d'eau à Mbieng, Fomayum et Djiko • Projet de construction du deuxième mini-réseau d'eau potable en cours à Mveule, Fonegom et Ndeng • Partages d'expériences à travers les voyages des maires des deux communes
2005	Signature de la convention de partenariat commune de Demdeng/PNDP	• Elaboration du PDC et de 10 Plans de Développement Local (PDL) • Formation des membres de la Commission Communale de Passation des Marchés Publics (CCPM) • Construction du marché de kamdeng • Construction de trois forages • Electrification de six villages

		• Aménagement des routes dans six villages • Extension du réseau SNEC dans deux villages • Recrutement d'un agent financier communal
2006	Mort subite par suite d'un accident de circulation du deuxième adjoint au maire, chef du village Sedembom	Vacance du poste de deuxième adjoint au maire jusqu'en 2007
2007	Reélection du Professeur Lazare Kaptué pour un deuxième mandat	• Bitumage de la boucle de Semto, • Ouverture de nouvelles pistes rurales • Construction de certains ouvrages de franchissement
2010	Mort du conseiller municipal Njindjou Maurice, chef du village Famla II	• Vacance à la chefferie Famla II jusqu'à nos jours • Ruine de la chefferie Famla II • Conflits de succession
2013	Reélection du Professeur Lazare Kaptué pour un troisième mandat	• Aménagement de la route Mairie-Demkam, de l' axeDemdeng-Melok, axe TAGNE WAFO-Famla II • Electrification des villages suivants: Djiogo, Moutcha, Famghouo, Ndeng, MbiengDjebem. • Sécurisation du centre de captage et du réservoir de Mvuh • Création d'une forêt communale à BangangFondji • Electrification des villages suivants: Djiogo, Moutcha, Famghouo, Ndeng, MbiengDjebem. • Construction des forages de BangangFondji, Famtum, Mvuh, Maguéet Demdeng
De 2013 à nos jours	Continuité des actions en faveur du développement des services de base dans l'espace communal	Amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Demdeng : • Construction d'un mini-réseau d'eau à Mbieng, Fomayum, Djiko Installation des centrales solaires pour la recharge des lampes solaires à Fomayum, Moutcha et Mairie de Demdeng… Construction de la tribune Construction de la sous-préfecture et de la résidence du sous-préfet Création, construction et équipement des établissements suivants:CES de Famyum(devenu lycée de Famtum), CES de Djebem(devenu lycée de Djebem), CES de BangangFondji, CETIC de Djebem(devenu lycée Technique de Djebem), la SAR/SM de Famghouo…

II.1.2 Situation démographique

D'après l'arrété préfectoral N° 2170/AP/F35/SP du 03/10/1990, la population des villages de la commune de Demdeng était estimée à 13 944 habitants environ. De même en prenant en compte le taux d'accroissement de 2,6% par an, cette population est estimée à environ 26070 habitants en 2014. Le tableau ci-dessous détaille la composition de cette population par village.

Tableau N°8 : Répartition de la population par sexe et par tranche d'âge

N°	Village /Quartiers	Ensemble de la population			Groupe spécifique					
		Hommes	Femmes	Total	Nourrissons (0-35 mois) 10,7%	Pop cible du PEV (0-59 ans) 16,9%	Pop d'âge préscolaire (4-5 ans) 6,3%	Pop d'âge scolaire dans le primaire (6-14 ans) 23,4%	Adolescents (12-19 ans) 18,5%	Pop des jeunes (15-34 ans) 34,7%
1	Famla II	1405	1462	2867	307	484	181	671	530	995
2	Moutcha	544	566	1110	119	188	70	260	205	385
3	Sedembom	498	519	1017	109	172	64	238	188	353
4	Djiogo	444	462	906	97	153	57	212	168	314
5	Fomayum	381	396	777	83	131	49	182	144	270
6	Fonegon	226	236	462	49	78	29	108	85	160
7	Mveule	1450	1510	2960	317	500	186	693	548	1027
8	Famghouo	1376	1432	2808	300	475	177	657	519	974
9	Mvù	1088	1132	2220	237	375	140	519	411	770
10	Pou-Djebem	906	944	1850	198	313	116	433	342	642
11	Mague	725	755	1480	158	250	93	346	274	514
12	Famla I	725	755	1480	158	250	93	346	274	514

13	Mbieng - Djebem	544	566	1110	119	188	70	270	205	385
14	Ndeng	363	377	740	79	125	46	173	137	257
15	Djiko	444	462	906	97	153	57	212	168	314
16	Famtum	290	302	592	63	100	37	138	110	205
17	Palmeraie	136	141	277	30	47	17	65	51	96
18	Mendji	175	182	357	38	60	22	84	66	124
19	Panche	171	177	348	37	59	22	81	64	121
20	Famgang	153	160	313	33	53	20	73	58	109
21	Djiomche	131	137	268	29	45	17	63	50	93
22	Djigoui	127	132	259	28	44	16	61	48	90
23	Souk	179	187	366	39	62	23	86	68	127
24	Toudjoung	136	141	277	30	47	17	65	51	96
25	Tsa'a	157	163	320	34	54	20	75	59	111
TOTAL		**12330**	**12834**	**26070**	**2790**	**4406**	**1462**	**6100**	**4823**	**9046**

Source : Commune de Demdeng,AP N° 2170/AP/F35/SP du 03/10/1990

II.1.2.1Groupes ethniques et relations interethniques

Plusieurs ethnies sont présentes dans la commune de Demdeng. On constate la présence des Bamilékés (97%), des Foulbés (1%) et des autres ethnies (2%). Les Bamilékés s'identifient comme l'ethnie majoritaire. Les foulbés aussi représentés ici s'y sont installés pour des raisons d'élevage et les autres pour des raisons professionnelles ou alors parce qu'ils étaient des produteurs à la recherche des terres fertiles. De toutes les façons, ces différents groupes ethniques cohabitent pacifiquement.

II.1.2.2 Religion

Les populations de l'arrondissement de Djebem appartiennent à plusieurs obédiences religieuses. On compte parmi eux des chrétiens, musulmans et animistes. Les adeptes du christianisme passent pour être les plus nombreux. Bien qu'appartenant à différentes confessions religieuses, il importe de souligner que les populations de cette commune vivent dans un climat empreint de respect mutuel, de paix et de tolérance.

II.1.2.3 Mobilité de la population

Les populations de la commune de Demdeng ne vivent pas en autarcie. Elles se déplacent vers d'autres destinations pour de nombreuses raisons: l'achat des produits manufacturés divers, la vente des produits agropastoraux, la recherche des soins de santé de bonne qualité, la recherche d'un emploi, les études, la recherche du bien-être infrastructurel,...Généralement, les zones de mobilité sont des villages voisins et les grandes métropoles (Yaoundé , Douala , Bafoussam , Bamenda ...).
Les moyens de délacement auxquels les populations recourent dans la plus part du temps sont le transport par automobile et par motocyclette. Parce que DEMDENG est une commune rurale, ses habitants, la majeure partie d'ailleurs se déplacent à pied.
Certaines de ces populations parties pour s'installer ailleurs retournent de temps en temps dans la commune pour participer aux cérémonies traditionnelles, soit pour soutenir des initiatives de développement communautaire ou même pour rendre visite aux membres de leur famille restés sur place.

II.1.2.4Caractérisation des populations vulnérables

Les personnes vulnérables présentes sur le territoire communal sont constituées des handicapés, des personnes du troisième âge ou vieillards, les orphelins, les veuves, les aveugles, les souds-muets, les filles-mères. Celles-ci exercent de nombreuses activités au rang desquelles: l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, l'artisanat de service (couture, coiffure..).
Les personnes marginales siègent au sein des associations qui regroupent en leur sein des personnes de leur catégorie. Pour ne pas verser dans des affirmations gratuites, il convient de citer le Cercle de Réhabilitation et de Promotion des Personnes Handicapéss (CERPHA) qui promeut des micro-projets socio-économiques à l'instar des projets d'élevage des lapins.
L'autre association des personnes vulnérables qui a pignon sur rue se nomme l'Association des Personnes Agées de Djebem. Elle s'intéresse à l'élevage des poulets de chair reformés et s'attèle actuellement à rechercher des financements d'un montant total de 3 236 400 francs cfa pour la mise en œuvre de son projet. Si ce financement souhaité est obtenu et le projet bien conduit, le pouvoir d'achat des 16 membres de cette association augmentera.
Ces personnes vulnérables bénéficient régulièrement des aides en provenance de la Mairie, des Missionnaires Dominicaines du Rosaire, de la Communauté Notre Dame de la Paix de Semto et du Ministère des Affaires Sociales (MINAS) en cequi concerne l'appareillage, les aides médicales, les dossiers judiciaires, etc.

Pour le moment, il n'existe pas à Demdeng un service des affaires sociales. L a Commune dispose d'un bureau des affaires sociales qui prend soin des Personnes Vulnérables (PV) en attendant la création d'un service d'arrondissement des affaires sociales.

II.1.2.5 Organisation sociale

Les 19 villages qui font partie de l'espace communal ont chacun à sa tête un chef de troisième degré. A la tête du groupement Bandjoun qui est au dessus de ces chefs de troisième degré, se trouve un chef de premier degré et un chef de deuxième dégré pour le groupement BangangFondji.
Le système successoral se fait de père en fils aussi bien au niveau de l'héritage que du trône.
Les populations de la commune font partie des associations classables suivant leur objet:

- Les comités de développement (de la vallée de Djebem, Pou Djebem, BangangFondji, Famghouo ….);
- Les associations culturelles (Femme de Mvuh, Femme de PoukDjebem, Femme dynamique deFamla II, Femme Famghouo, Réunion MefoLowé, Réunion MéfoNoutcha, Femmes Natives Moutcha,…)
- Les associations des personnes vulnérables (associations des personnes âgées de Djebem, le Cercle de Réhabilitation et de Promotion des Personnes Handicapées, l'Association des Personnes Vivants avec un Handicap de Semto …)
- Les associations d'intérêt économique (Groupes d'initiatives communes, associations de tontines, les coopératives)
- Les associations d'appui au développement (Association Echanges France Cameroun,…
- Les partis politiques: le Rassemblement Démocratique du Peuple camerounais (RDPC), le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), le Social Democratic Front (SDF), l'Union pour la Démocratie au Cameroun(UDC), l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrés (UNDP)…

II.1.2.6 Habitat

L'habitat dans la commune est dispersé dans les villages.Cependant dans les villages linéaires (BangangFondji), on remarque une propension à la construction des maisons d'habitation le long des axes routiers.
Les maisons de façon générale sont construites, soit en matériau local provisoire (briques de terre), soit en matériau définitif (ciment, carreaux) en fonction du pouvoir d'achat de chacun. Autour de la plupart des maisons, on trouve des parcelles de terrain réservées aux cultures vivrières ou de rente. La particularité de l'habitat est le toit pyramidal qui est le symbole de la chefferie ou de la notabilité en milieu Bamiléké. La construction de l'habitat est financée par des fonds individuels. Dans la ville de Demdeng, ces habitations ont été construites sans le moindre respect des normes d'urbanisme, c'est-à-dire de manière anarchique.

II.1.2.7 Système foncier

La gestion du foncier reste l'apanage des familles et des détenteurs de l'autorité traditionnelle, La terre s'acquiert par héritage, par legs ou par achat. Il faut souligner que les litiges fonciers ne manquent pour autant dans la commune. Certains de ces conflits trouvent leur origine dans la vente d'une même parcelle à plusieurs personnes. Les problèmes que soulève le foncier à défaut de se gérer au sein des familles sont portés à la connaissance des chefs traditionnels et des fois les parties aux conflits fonciers saisissent la justice pour voir plus clair dans ces différends. L'autre fait marquant en matière foncière, c'est le faible engouement des populations pour l'obtention d'un titre de propriété sur les parcelles qu'elles occupent. D'habitude, elles mettent en avant l'argument qu'elles possèdent déjà sur celles-ci un droit naturel.

II.1.3 Situation géographique

Dans cette partie, il est important pour nous de parler du climat, du sol, du relief, de la végétation, de l'hydrographie, et bien d'autres.

II.1.3.1 Climat

Le climat de la commune de Demdeng est de type soudano -guinéen. Il présente deux saisons: une saison sèche de 4 mois et une saison de pluies de huit (8) mois.

La température varie entre 18 et 22°C. Les précipitations totales se situent entre 1500 et 1800 mm d'eau par an. Les effets du changement climatique se font de plus en plus ressentir à travers les perturbations des saisons qui deviennent soit plus courtes soit plus longues avec toutes les conséquences que cela entraîne sur les activités humaines.

II.1.3.2 Sols

Les sols observés dans l'arrondissement de Djebem sont de plusieurs types: ferralitiques, latéritiques, argileux et sabloneux.

Dans la savane arborée de BangangFondji, on rencontre des sols rouges ferralitiques et très lessivés du fait de l'érosion et de leur situation en haute altitude. Ce sont en fait des sols pauvres. Leur baisse de fertilité suffit à expliquer les faibles rendements agricoles enregistrés [1]dans cette zone.

Pour leur part, les sols noirs et sablonneux se trouvent surtout dans les plaines (zone de Kamkouo) et les bas-fonds (Palmeraie, Mvu, Ndeng, Fonegom, Mague … Les sols de type rouge latéritique sont visibles à BangangFondji, Moutcha, Fonegom, Fantum et Fomayum. On voit aussi des sols ferrugineux et argileux par endroit comme à Souk et Djiko[2].

II.1.3.3Relief

Le relief de la commune de Demdeng est accidenté présentant des bas-fonds et zones de marécages (rive du Noun, Kamdeng, Piegne, Panche, kafam) favorables à la pratique de l'agriculture de contre-saison. La présence de fortes pentes au niveau du col Sedembom et Famla II) favorise les érosions des sols en saison de pluies et des gllissements de terrain dans les zones d'extraction de sable. L'altitude moyenne dans le commun est de 1500 mètres[3].

II.1.3.4 Hydrographie

Le réseau hydrographique de la commune de Demdeng comme celui de la plus part des commune de l'Ouest n'est pas dense.

Quelques petits cours d'eau tels le Sankouo, le Wewe, le Panche, le Djouo… arrosent la commune. Dans sa rive EST, le fleuve Noun traverse l'arrondissement.

II.1.3.5 Végétation

La végétation prédominante ici est la savane arborée. On note la présence des arbres d'agroforesterie traditionnelle, des espèces sylvicoles telles que le pin et les eucalyptus dans les réserves de Moutcha et de Fonegom. Aussi remarque-t-on une forte présence du caranium dont les fruits noirs constituent

une source de revenus pour les populations. A côté de cette savane qui couvre l'essentiel des terres, il convient de citer quelques îlots de forêts naturelles à Fomayum, BangangFondji et Palmeraie, sans toutefois oublier les plantations d'eucalyptus communales dont la superficie tourne autour de six hectares (à Moutcha et Fonégom…). L'action anthropique constitue une ménace pour la survie de ces espaces encore revêtus par endroit d'espèces arbustives sauvages. Autour des chefferies, il existe des forêts sacrées à accès contrôlé: Sedembom, Djiko, Pou Djebem, Fantum, Fomayum, BangangFondji, Moutcha …

II.1.3.6 Faune

La faune sauvage de la commune de Demdeng est très pauvre. Les animaux qui la constituent sont: les antilopes, le hérison, les rats pamistes, les oiseaux, la perdrix et les petits reptiles. L'une des explications à cette situation reste la pratique incontrôlée des feux de brousse par les chasseurs et les agriculteurs qui amènent les espèces fauniques à migrer vers d'autres milieux. L'autre explication à donner à cette rareté de certaines espèces animales sauvages n'est rien d'autre que la chasse des espèces non-autorisées dans certains villages de la commune comme à BangangFondji.

II.1.3.7 Aires protégées

Il n'a pas d'aires protégées à proprement parler dans la commune de Demdeng. Néammoins, on peut signaler le nombre très élevé des lieux sacrés. Les unes d'entre elles sont communautaires tandisque d'autres relèvent de la propriété privée des familles. Voici les noms de quelques lieux sacrés communautaires: Koup Chi Touoko'o à Fonégom, Tchuipsi et Tefoti à Famtum…

II.1.3.8 Ressources minières

On peut dire que la commune de Demdeng dispose d'un grand potentiel minier, si l'on s'en tient à la longue liste des indices miniers établie ici (sable, de pièrres, de latérites, d'argile…) Les indices miniers dont on parle sont disséminées sur le territoire communal. Le repertoire de l'OAL ETRAFOR-M et celui du sectoriel des mines indique:

- Les indices de sable dans les villages Famla II, Fomayum (à Kékou), Sédembom (à Kosang), à Fonégom (vers Chegsong), Palmeraie (à pamgne), à la Plaine de BangangFondji, Moutcha (à Toucha);
- Les indices de pierres à Moutcha (aux environs de Kouoknah), Famla II (en allant vers la plaine), Fomayum (vers Kékoun), Mbieng (à Kouogo), Fonegom (vers le pâturage), Djiko (à Koumpoué), Mvuh (à Tovuh);

- Les indices de latérites dans les villages Fomayum (à Kougang), Mbieng (à l'entrée du village par Famla II), Moutcha (vers Chenga et carrefour Nankam), Fonégom (vers entrée Fossouo et Mabou André), Famtum (vers Sainte Marie) et à Djiko (vers Toche).

Les indices d'argile dans les villages BangangFondji (à Souk) et Djiko (à Koumpoué). Pour déterminer ce potentiel, une prospection minière ne serait-ce qu'artisanale mérite d'être faite par type de ressource, ceci afin d'initier de véritables actions de développement dans la commune de Demdeng.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les activités agricoles occupent près de 70 % de la population. Les cultures vivrières (maïs, haricot, patate, manioc, banane plantain /douce…) constituent les principales cultures pratiquées dans tous les villages. Les populations des villages Famla II, Palmeraie, Mvu se livrent à la pratique des cultures maraîchères (chou, tomate, poireau, piment, aubergine …) dans les bas-fonds. Les zones de production des cultures de rentes existent: Fonégom, Djiko, Fomayum, Sédembom et Pou Djebem (café), Palmeraie (palmier à huile de variété Ténéra). Le programme d'aménagement des bas-fonds vient en appui aux agriculteurs qui montrent leur intérêt pour lescultures de second cycle.Les producteurs de la commune de Demdeng ont bénéficié de l'appui du Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MINRESI) en semences du haricot. Toujours pour faciliter l'accès aux semences, l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO) a mis en place une ferme-école (à BangangFondji) qui multiplie les semences de maïs et plants de café. S'il est vrai que dans la commune de Demdeng, il n'a pas de véritables industries, il n'en demeure pas moins vrai que quelques petites unités ont été mises en place pour la transformation des produits agricoles (maïs, du manioc, du karité, de noix de palmiste). Les agriculteurs adhèrent à plusieurs organisations paysannes. A l'heure actuelle, on dénombre près de 48 organisations légalisées. A vrai dire, l'agriculture ici aurait pu nourrir son homme, mais malheureusement, elle souffre de nombreux maux qui freinent son essor:

- Les techniques culturales artisanales ou rudimentaires;
- Le faible encadrement des agriculteurs;
- L'insuffisance du matériel végetal amélioré;
- L'insuffisance de moyens financiers pour l'acquisition des intrants de qualité;
- Les maladies cryptogamiques et les insectes;
- Les sols peu fertiles dans leur majeure partie;
- La pratique de l'écobuage…

II.1.4.1Sylviculture

La culture des eucalyptus se fait dans plusieurs villages. Elle est intensifiée à Moutcha et Fonégom où la commune a jugé nécessaire de créer des reserves. A côté de l'eucalyptus, les populations aiment à cultiver les arbres fruitiers (kola, safoutiers et canarium…)

II.1.4.2 Élevage et pêche

A Demdeng, les éleveurs s'adonnent à deux types d'élevage: le petit élevage traditionnel et l'élevage intensif.
Le petit élevage des chèvres, du porc et de la volaille s'observe dans tous les villages de la commune. Par contre, l'élevage moderne de poules pondeuses a cours à Famghouo, Fonégom, Famla II, Mvu et Djiko chefferie. L'élevage bovin dans les villages Fonégom, BangangFondji et Palmeraie.
Quelques potentialités existent ici et qui peuvent impulser l'activité pastorale: la présence d'un Agent Vétérinaire et Zootechnique (AVZ) pour l'encadrement technique des éleveurs, la présence de potentielles zones de pâturages, la pratique de l'élevage non-conventionnel (aulacode, lapin, cochon

dinde…), la présence d'une boucherie au marché de Kamdeng. Certains facteurs non moins importants peuvent constituer un goulot d'étranglement à cet élevage:

- Les maladies rouges des porcs;
- La peste des petits ruminants;
- La vente illicite des produits vétérinaires;
- Absence d'un contrôle des bêtes en transit;
- Le faible encadrement des éleveurs;
- L'insuffisance de moyens financiers pour l'acquisition des intrants de qualité.

Telle qu'elle se pratique dans la commune de Demdeng, la pêche a un caractère artisanal. Les pêcheurs recourent à la cane à pêche et aux filets. Le fleuve Noun est l'unique cours d'eau poissonneux de la commune. Les produits de la pêche pour résiduels qu'ils sont, permettent la satifaction des besoins alimentaires des familles. Les silures et les clarias demeurent les deux espèces de poisson pêchées dans le NOUN.

II.1.4.3 Chasse et cueillette des produits non-ligneux

Un petit nombre d'habitants seulement de la commune de Demdeng s'intéresse à l'activité de chasse. Il s'agit en réalité de la petite chasse au regard des outils utilisés: pièges, fronde et filets. Les chasseurs utlisent aussi les feux de brousse pour traquer les gibiers. Les rats, les antilopes, les singes, les sangliers, les singes, les porc –épics, les termites, les hannetons, les perdrix, les criquets etc…rentrent dans la liste des animaux constituant généralement les proies des prédateurs-chasseurs qui ne possèdent pourtant pas de permis de chasse. Les grands mammifères ont disparu dans cette partie du KOUNG-KHI.
Les produits non-ligneux concernent essentiellement le vin de raphia cueilli à Mveulé, Moutcha, BangangFondji, Sédembom, Famtum, Mvuh dans les bas-fonds. Quelques plantes médécinales se collectent à Djiko, Fomayum… Les bambous de raphias font l'objet d'une récupération par les artisans qui s'en servent comme « matière d'œuvre ». La chasse et la cueillette des produits forestiers non-ligneux constituent des sources de revenus pour ceux qui la pratiquent.

II.1.4.4 Artisanat

L'artisanat est très peu développé dans la commune de Demdeng et concerne la vannerie, la fabrication des nattes, des lits, des matelats en paille, des tabourets, des corbeilles et la transformation des produits agricoles (manioc en tapioca, bâton de manioc, le maïs en farine et beignet …)
L'activité commerciale au niveau de la commune de Demdeng se réduit au petit commerce des produits alimentaires, des produits de quincaillerie, des produits de l'artisanat et la restauration. La commune possède six marchés: Kamdeng, Sédembom, Moutcha, FamlaII ,Famtum et un centre commercial à Semto.

En déhors du centre commercial de Semto, les autres marchés sont périodiques et les jours des marchés sont « Shieku », « Dzedze » et « Séssu »
Le marché de Bandjoun dans la commune de Pété Bandjoun attire les habitants de Demdeng alors que le marché de Kamdeng avait été construit pour leur offrir un lieu pour l'exercice du commerce.
La diversité des produits agricoles (maïs, haricot, chou, igname…), d'élevage (œufs, miel,), la présence de 05 marchés périodiques (Sédembom, Famtum, Famla II, Fomayum et Moutcha) s'assimilent aux différents atouts qu'offre ce secteur. La commune gagnerait à établir le repertoire des commerçants pour faciliter la collecte des taxes et à structurer les différents marchés par filière.

II.1.4.5 Services/Secteur privé

Les services/secteur privé se résument en l'activité des micro-finances (MC², Express Union), des secrétariats bureautiques, des transports, des cabines téléphoniques (call box). Le sous-secteur du transport à Demdeng compte environ 40 mototaximen, les conducteurs de taxis de brousse, les transporteurs de sable et pierre et les exploitants des petits hébergements de Semto ,Kamdeng , BangangFondji et Famla II..

II.2 OFFRE PUBLIQUE DES BIENS ET SERVICES EN CONTEXTE DE DECENTRALISATION

La loi N° 2019 / 024 du 24 Décembre 2019 portant code général des CTD stipule en son article 147 que : « La commune est la collectivité territoriale de Base. Elle a pour mission générale de développement et d'amélioration des conditions de vie de ses habitants. » A cet effet, de nombreuses compétences ont été transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), notamment dans les domaines sanitaire, économique, social, éducatif, culturel et sportif.

Secteur de l'eau

Extrait de l'article 157 : Les compétences suivantes sont dévolues aux communes :

- l'alimentation en eau potable ;

Secteur de la santé

Extrait de l'article 160 : Les compétences suivantes sont dévolues aux communes :

Santé et population et action sociale

La création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal conformément à la carte sanitaire ;

Le recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés et des centres de médicaux d'arrondissement ;

L'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;

Assurer des inspections sanitaires dans les établissements qui fabriquent, emballent, stockent et distribuent des produits alimentaires, ainsi que les usines qui traitent les déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.

Secteur de l'Education de l'alphabétisation et de la Formation professionnelle

Extrait de l'article 161 : Les compétences suivantes sont transférées aux communes :

a) Éducation.

- La création, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance conformément à la carte scolaire des écoles maternelles et primaires, et des établissements préscolaires de la commune ;
- Le recrutement et la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint desdits écoles

La participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

b) Alphabétisation

- L'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme en relation avec l'administration Régionale ;
- La participation à la mise en place et à l'entretien des équipements éducatifs

c) Formation technique et professionnelle

- L'élaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
- L'élaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle
- La participation à la mise en place, à l'entretient et à l'administration des centres de formations.

Les compétences étant transférées les compétences au sein des communes par le Gouvernement, il est nécessaire d'évaluer l'offre des services public disponible dans les 04 secteurs cibles (Eau, Santé, Education et Services communaux) de la commune de Demdeng.

II. 3. Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Ici il est question de présenter les données collectées au niveau de la Mairie de Demdeng, de l'inspection de l'éducation de base, du district de santé et du MINEE.

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type	Nombre de points d'eau de ce type	Nombre de points d'eau	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de

	Commune	DD MINEE	de ce type fonctionnels	d'entretien et de gestion	gestion fonctionnel
Puits avec pompe à motricité humaine	01	/	01	01	01
Puits avec pompe électrique	02	/	02	02	02
Forages avec pompe à motricité humaine	24	/	06	24	06
Forage avec pompe électrique	0	/	0	0	0
Borne-fontaine	20	/	0	0	0
Source	16	/	02	02	02
Réseau d'adduction d'eau communal	01	/			

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Ce tableau nous montre que seulement 1/4 de forage avec pompe à motricité humaine existant produit de l'eau à la population. Aucune borne-fontaine n'est en train d'accomplir le rôle pour lequel elle a été créée. Selon la DD/MINEE, nous devons nous en tenir aux déclarations de la Commune. De même, aucune borne fontaine n'est opérationnelle sur les 20 existantes. Le constat est également insuffisant pour ce qui est des sources.

II.2.2 Secteur santé

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formations sanitaires	Nombre de formations sanitaires fonctionnelles	Nombre de formations sanitaires disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnel	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire (Oui/Non)	Nature de l'accompagnement (Oui/Non)				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	03	03	03	Non					
Centre Médical d'Arrondissement	01	01	01	Non					
Hôpital de district	0								
Hôpital régional	0								
Hôpital de référence	0								
Formation sanitaire privée	02	02	02	Non					

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Sur le plan sanitaire, les centres de santé existant sont fonctionnels. Seulement, le nombre de formations sanitaire que regorge la Commune suscite des interrogations surtout au regard du nombre de villages et quartiers.

II.2.3 Secteur de l'éducation

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	/	13	00	03	13
	Privé laïc	0				
	Privé confessionnel	0				
	Ecole de parents	0				
Primaire	Public	/	13	00	03	13
	Privé laïc	0				
	Privé confessionnel	0				
	Ecole de parents	0				
Secondaire	Public	/	07	00	0	07
	Privé laïc	0				
	Privé confessionnel	0				
	Ecole de parents					

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Le secteur de l'éducation dans la Commune de Demdeng se démarque positivement surtout au niveau de l'éducation de base (maternelle et primaire). Tous les établissements scolaires du primaire et du secondaire sont fonctionnels.

II.2.4 Secteur des services communaux

Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	**Disponibilité du service (Oui/Non)**	**Délai en jours pour l'obtention du service**
Etablissement d'actes d'état-civil	OUI	30 jours
Délivrance des documents d'urbanisme	OUI	/
Aménagement des voiries	NON	
Gestion des déchets / Assainissement	NON	
Légalisation des documents	OUI	Un jour
Authentification des documents	OUI	un jour
Hygiène et salubrité	OUI	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	OUI	
Aménagement des aires de jeux	OUI	
Eclairage public	OUI	
Transport public	OUI	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	OUI	
Autres (à préciser) _____		

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Il est important de noter que la Mairie de DEMDENG offre plusieurs services important à la population. Les délais d'offre des services sont appréciables.

CHAPITRE III

PRINCIPAUX CONSTATS RELEVES DANS LES SECTEURS CIBLES

Ce chapitre est consacré aux tableaux montrant les résultats de l'étude SCORECARD dans la Commune de Demdeng. Ces résultats seront donnés par secteur.

III.1. DESCRIPTION DE LA POPULATION ENQUETEE

Dans cette partie, nous entrons dans les données collectées auprès des ménages. Il est important de préciser que cette partie comprend plusieurs sections.

Graphique 1: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

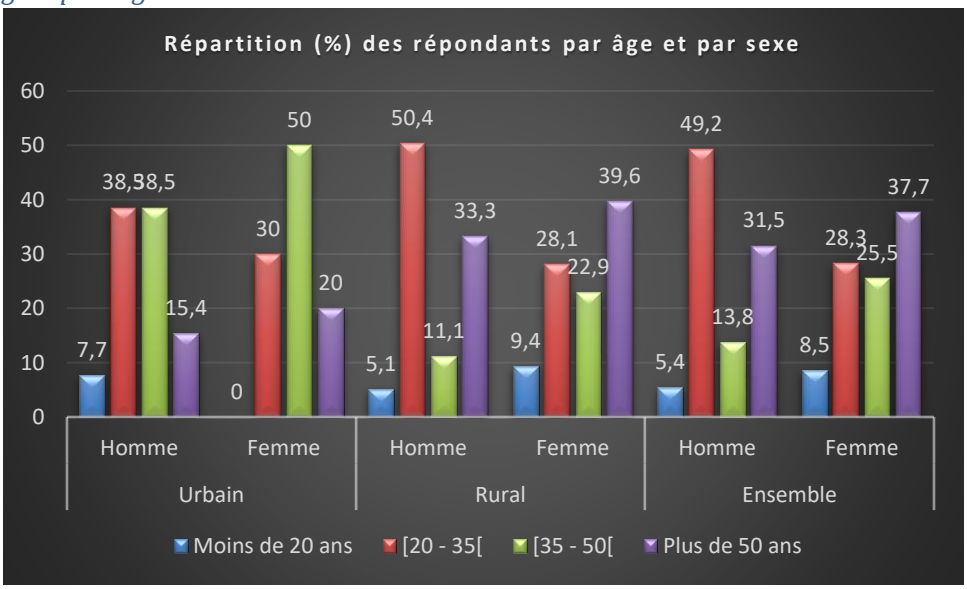

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

La moitié des personnes qui ont répondu au questionnaire de nos agents enquêteurs dans la Commune de DEMDENG sont des hommes dont l'âge varie entre 20 et 35 ans. Ceci donne une certaine crédibilité aux réponses données. En milieu Urbain, les questionnaires ont été renseignés en majorité par les femmes tandis qu'en milieu rural, les réponses ont été données en majorité par les hommes.

III.2. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Dans la commune de Demdeng, la situation d'approvisionnement en eau potable est assez préoccupante. Les populations parcourent de grandes distances pour avoir de l'eau potable. Le principal lieu d'approvisionnement en eau est la source.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	**Type de point d'eau disponible dans le village / quartier**									
	Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Puits à ciel ouvert*	*Forage avec pompe à motricité humaine*	*Borne-fontaine*	*Source*	*Marre*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Adduction en eau potable*	*Rivière*
Urbain	95,7	100,0	95,7	91,3	78,3	100,0	95,7	8,7	69,6	65,2
Rural	17,4	15,0	52,1	19,7	38,5	7,5	49,8	1,4	28,6	27,7
Ensemble	25,0	23,3	56,4	26,7	42,4	16,5	54,2	2,1	32,6	31,4

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Les principales point d'eau disponibles dans les zones rurale sont les puits à ciel ouvert et les marres d'eau. En milieu urbain nous nous rendons compte qu'il y a plusieurs points d'eau disponible : Les puits avec pompe à motricité humaine, les puits avec pompe électrique, les puits à ciel ouvert, les sources et les marres pour ne citer que ceux-là. Il ressort donc qu'en milieu urbain, la population a plus de possibilité d'avoir de l'eau contrairement au milieu rural.

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau										
		Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Puits à ciel ouvert*	*Forage avec pompe à motricité humaine*	*Borne-fontaine*	*Source*	*Marre*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Adduction en eau potable*	*Rivière*	***Total***
Urbain	26,1	,0	,0	0	16,7	66,7	16,7	0	,0	0	,0	**100,0**
Rural	64,8	4,3	5,1	0	11,6	1,4	32,6	0	11,6	0	6,5	**100,0**
Ensemble	61,0	4,2	4,9	0	11,8	4,2	31,9	0	11,1	0	6,3	**100,0**

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Six (06) personnes sur dix (10) en zone rural ont pour point d'approvisionnement en eau de boisson les points d'eau publique. Les principaux lieux d'approvisionnement sont les sources et les forages avec pompe à motricité humaine. Cependant, en zone urbaine, environ trois (07) personnes sur dix (10) ont pour point d'approvisionnement en eau de boisson les points d'eau privée.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	**Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année**	**Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée**	**Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée**										
			Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Puits à ciel ouvert*	*Forage avec pompe à motricité humaine*	*Borne-fontaine*	*Source*	*Marre*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Adduction en eau potable*	*Rivière*	*Total*
Urbain	17,4	13,0	,0	,0	0	33,3	33,3	33,3	0	,0	0	,0	100,0
Rural	56,3	59,2	4,0	4,0	0	12,7	1,6	34,9	0	9,5	0	7,1	100,0
Ensemble	52,5	54,7	3,9	3,9	0	13,2	2,3	34,9	0	9,3	0	7,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

En milieu rural, environ six personnes sur dix trouvent de l'eau dans leur principale source d'approvisionnement en eau tous les jours et toute la journée. Il est important de signaler que ces principaux lieux d'approvisionnement sont les sources et les forages avec pompe à motricité humaine.

Pour ce qui est du milieu urbain, vingt personnes sur cent parmi ceux qui s'approvisionnent dans les points d'eau publique trouvent de l'eau dans leur principal lieu d'approvisionnement tous les jours et toute la journée.

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	**Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau**	**Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau**			
		Une fois	*Deux fois*	*Trois fois*	*Total*
Urbain	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Rural	8,3	41,7	33,3	25,0	100,0
Ensemble	6,7	33,3	46,7	20,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Dans l'ensemble concernant les ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau, seulement 6,7% des ménages répondent favorablement. Ce qui veut dire que les 94% de cette catégorie sont insatisfaits de la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	**Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois**	**Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau**					
		Moins d'une semaine	*Entre une semaine et un mois*	*Entre un mois exclu et trois mois*	*Plus de trois mois*	*Pas encore*	*Total*
Urbain	16,7	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Rural	23,2	25,0	18,8	40,6	9,4	6,3	100,0
Ensemble	22,9	24,2	18,2	39,4	12,1	6,1	100,0

Selon 41% environ de la population rurale, leur principale source d'approvisionnement en eau est déjà tombée en panne il y a deux ou trois mois de la date de l'enquête (mi-Juin 2022).

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	**Acteur de remise en service du principal type de point d'eau**					
	Commune	*Etat*	*Elite*	*Comité de gestion*	*Chef de village / quartier*	*CAMWATER /SNEC/CDE*
Urbain	16,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	0,70	0,00	10,10	0,00	0,00	0,70
Ensemble	1,40	0,00	9,70	0,00	0,00	0,70

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Lorsque le point d'approvisionnement en eau est en panne en milieu rural, ce sont les élites qui parfois le remettent en service, au cas contraire, la population s'en chargera elle-même. Cependant, en milieu urbain, les points d'approvisionnement en eau sont remis en service lorsqu'ils sont en panne généralement par les services de la commune.

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	**Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau**			
	COGES	*Commune*	*CAMWATER*	*Communauté*
Urbain	66,70	66,70	0,00	100,0
Rural	13,80	0,70	1,40	15,90
Ensemble	16,00	3,50	1,40	19,40

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

L'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau en milieu urbain sont faits par les COGES, Commune et la communauté. Quant au milieu rural cette activité est faite en majorité par la communauté.

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES						
				Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Urbain	16,70	2400,0	100							
Rural	0,00									
Ensemble	0,70	2400,0	100							

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Les contributions financières pour le fonctionnement des Comités de Gestion (COGES) des points d'eau ne se font qu'en milieu urbain. En zone rural, aucun ménage ne paie une contribution pour le fonctionnement de ces comités. On se demande qu'en zone rural, si les COGES existent, comment fonctionnent – ils? Cependant, toute la population urbaine qui contribue pour le fonctionnement des COGES trouve le montant de contribution élevé.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Urbain	2166,7	39,2	14,2	13,3	,0	16,7	,0	83,3	,0
Rural	2596,9	13,6	14,8	6,8	8,0	81,2	7,2	2,2	1,4
Ensemble	2579,0	14,6	14,8	7,1	7,6	78,5	6,9	5,6	1,4

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Que l'on se trouve en zone urbaine ou rural, les populations parcourent en moyenne 2km pour s'approvisionner en eau. Pour cela, il faut environ 15mn pour y arriver à pied. Ceci montre de façon claire l'éloignement des points d'eau. Il faut noter qu'il faut encore attendre environ 15mn pour puiser de l'eau. Ceci veut dire que lorsqu'une personne va s'approvisionner en eau, elle retourne à la maison après 45mn environ.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	**Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau :**		
	a une d'odeur	*a un goût*	*a une couleur*
Urbain	0,00	0,00	33,3
Rural	5,1	8,0	24,6
Total	4,9	7,6	25,0

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Dans la Commune de Demdeng, 1/4 de la population affirme que l'eau issue de la principale source d'approvisionnement a une couleur et pourtant l'eau est sensée être incolore. 7,6% de la population déclarent que l'eau qu'elles utilisent a un goût.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l'Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d'eau	Au Chef de village/quartier	A l'Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	43,50	100,0	60,00	100,0	0,00	0,00	0,00	40,00	0,00	0,00
Rural	5,20	63,60	54,50	72,70	0,00	0,00	0,00	9,10	9,10	0,00
Ensemble	8,90	81,00	57,10	85,70	0,00	0,00	0,00	23,8	4,80	0,00

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Tous ceux qui ont exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des six (06) derniers mois (c'est-à-dire en Janvier 2022) n'ont pas trouvé satisfaction. Parmi toutes les personnes ayant exprimé un besoin en la matière, 8 personnes sur 10 l'ont fait auprès de la mairie et des élites.

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	82,6	84,2	63,2	63,2	10,5	5,3	15,8	,0
Rural	66,7	47,2	20,4	64,8	2,1	,0	1,4	7,7
Ensemble	68,2	51,6	25,5	64,6	3,1	,6	3,1	6,8

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

7/10 personnes environ dans la Commune de Demdeng déclarent ne pas être satisfaites de l'approvisionnement en eau potable dans leur milieu de résidence. Parmi ces personnes, 5/10 déplorent l'éloignement du point d'eau, 6,5/10 parlent de l'insuffisance des points d'eau et 3/10 dénoncent la mauvaise qualité de l'eau.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	**Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :**										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	
Urbain	100,0	47,8	56,5	26,1	30,4	13,0	13,0	8,7	8,7	8,7	4,3
Rural	53,1	4,2	8,9	1,9	17,8	,9	1,9	1,4	,9	3,3	39,9
Ensemble	57,6	8,5	13,6	4,2	19,1	2,1	3,0	2,1	1,7	3,8	36,4

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Plus de la moitié de la population est prêt à donner une contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire dans sa localité. Certaines personnes sont prêts à donner un site, d'autres sont prêts à faire un plaidoyer auprès des donateurs, d'autres encore veulent faire une contribution financière .

III.3. SERVICES DE SANTE

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Graphique 2 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

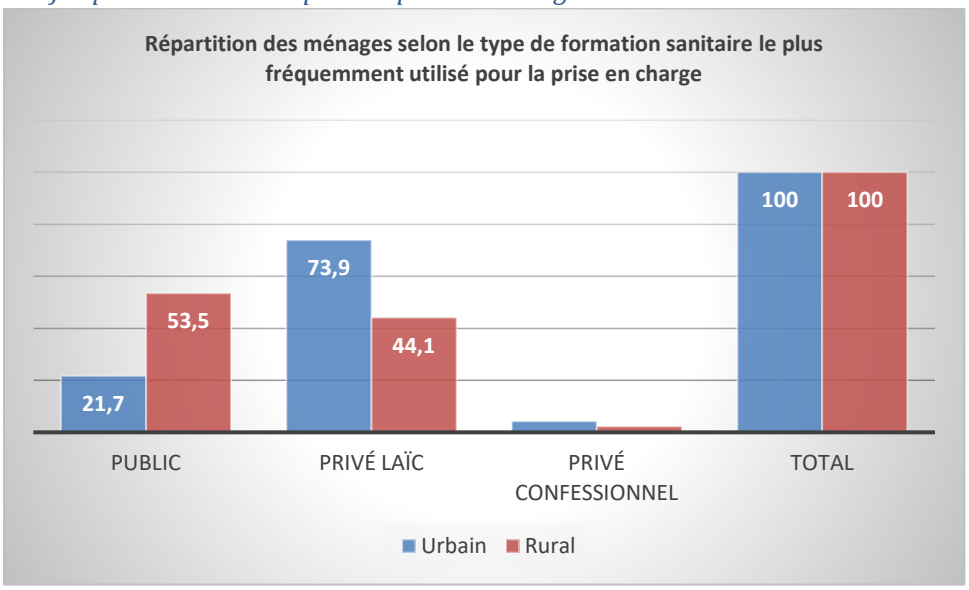

Source : *Enquête CCAP, DEMDENG 2022*

50% de la population rurale fréquentent une formation sanitaire publique tandis qu'en zone urbaine, 3/4 fréquentent une formation sanitaire privée. Les formations sanitaires du secteur privé confessionnel sont les moins fréquentés.

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres
Urbain	100,0	0,00	83,3	83,3	94,4	66,7	0,00
Rural	17,2	11,1	47,5	50,5	12,1	3,0	17,2
Ensemble	29,9	9,4	53,0	55,6	24,8	12,8	14,5

Source : *Enquête CCAP, DEMDENG 2022*

Les principales raisons pour laquelle les personnes vivant en milieu urbain fréquentent une formation sanitaire privée sont : le bon accueil, la bonne qualité des soins et surtout la disponibilité du personnel soignant. Cependant, la population vivant en milieu rural déplore la non disponibilité des médicaments dans les formations sanitaires publiques. Cette même population apprécie tout de même la qualité des soins et dans une moindre mesure la qualité de l'accueil.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	**Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier**					
	Centre de santé intégré	*Centre médical d'arrondissement*	*Hôpital de district*	*Hôpital régional*	*Hôpital de référence*	***Total***
Urbain	12,5	0,00	75,0	12,5	0,00	100,0
Rural	31,9	0,70	65,2	1,4	0,70	100,0
Total	30,8	0,70	65,8	2,1	0,70	100,0

Source : *Enquête CCAP, DEMDENG 2022*

Les centres de santé les plus fréquenté par la population sont les centres de santés intégrées et l'hôpital de district. 7 personnes sur 10 fréquentent l'hôpital de district. Il convient de souligner que cet établissement hospitalier est à une distance considérable, car se trouvant hors de la commune.

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	**Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**			**Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**	**Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**
	Oui	Non	Total		
Urbain	62,5	37,5	100,0	7062,5	86,3
Rural	64,5	35,5	100,0	3231,4	87,7
Ensemble	64,4	35,6	100,0	3441,3	87,6

Source : *Enquête CCAP, DEMDENG 2022*

Il est évident que la population de Demdeng parcourt une distance de plus de 3km pour se soigner en 1h30 environ. Ceci s'explique par le fait que la majorité préfère se faire soigner à l'hôpital de district comme nous l'avons remarqué dans le tableau précédent.

III.3.2. Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	**Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**									
	Ciseaux	*Seringues*	*Alcool*	*Coton*	*Bétadine*	*Thermomètre*	*Tensiomètre*	*Balance*	*Gants*	*Autres*
Urbain	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	,0
Rural	100,0	99,3	99,3	99,3	99,3	98,6	99,3	99,3	98,6	,0
Ensemble	100,0	99,3	99,3	99,3	99,3	98,6	99,3	99,3	98,6	,0

Source : *Enquête CCAP, DEMDENG 2022*

Il convient de noter ici que dans l'ensemble, les formations sanitaires fréquentées par la population de Demdeng sont approvisionnées en petits matériels.

III.3.3. Financement des soins dans les formations sanitaires

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	**Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**	**Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**	**Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**	**Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	962,5	87,5	62,5	87,5	12,5	0,0	100,0
Rural	568,5	11,6	5,8	90,6	6,5	2,9	100,0
Ensemble	590,1	15,8	8,9	90,4	6,8	2,7	100,0

Source : *Enquête CCAP, DEMDENG 2022*

62% de la population urbaine déclare que des frais non officiels leur sont exigés pour obtenir des soins de santé. 90% environ de cette même population déplore le coût élevé des frais de consultation. En effet, si nous nous référons aux tableaux précédents, nous comprendront que ces plaintes sont dues au fait que la population de la zone urbaine se fait plus consultée dans les formations sanitaires privées.

Les résultats sont contraires pour la population de la zone rurale qui se fait consultée dans les formations sanitaires publiques.

III.3.4. Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Graphique 3 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

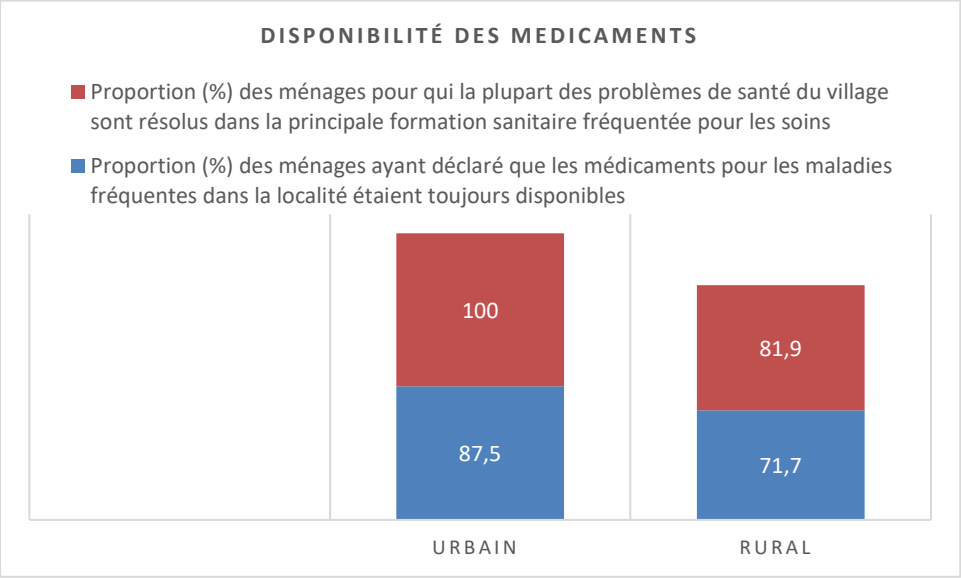

Source : *Enquête CCAP, DEMDENG 2022*

Que l'on se trouve en milieu urbain comme en rural, il est intéressant de constater que le pourcentage des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée est grand, soit 100% pour le milieu urbain et 81,9% pour le milieu rural. Il en est de même pour le pourcentage des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponible, donc 87,5% pour le milieu urbain et 71,7% pour le milieu rural.

Graphique 4 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

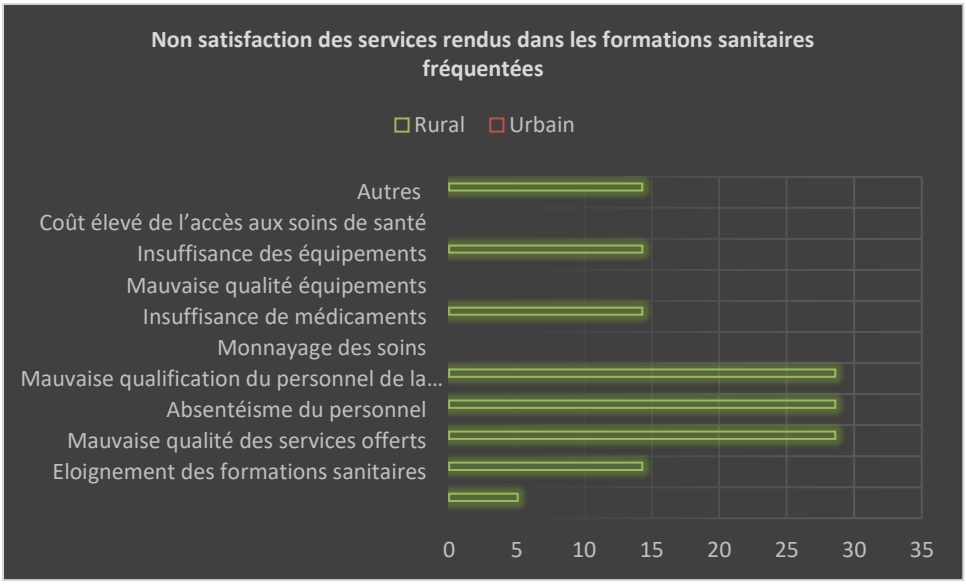

Source : *Enquête CCAP, DEMDENG 2022*

Toute la population urbaine déclare être satisfaite des services de santé offerts par la principale formation de santé fréquentée. Cependant, parmi les cas de non satisfaction déclaré en zone rural, 29% parlent de cas de mauvaise qualité du personnel, l'absentéisme du personnel et de la mauvaise qualité des services offerts. 14% de cas d'insatisfaction font référence à l'insuffisance des équipements, insuffisance des médicaments, et enfin éloignement des formations sanitaires.

III.3.5. Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/ Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	37,5	37,5	87,5	37,5	0,00	25,0	37,5	12,5	0,00	0,00	25,0	25,0	12,5	12,5
Rural	0,7	5,8	10,9	11,6	0,00	2,2	,7	2,9	3,6	0,00	0,00	0,00	0,00	78,3
Ensemble	2,7	7,5	15,1	13,0	0,00	3,4	2,7	3,4	3,4	0,00	1,4	1,4	0,7	74,7

Source : *Enquête CCAP, DEMDENG 2022*

L'ensemble des ménages de la Commune de Demdeng pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé le ferait principalement pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires au sein de leur commune.

III.4. SERVICES DE L'EDUCATION

III.4.1. Fréquentation scolaire dans la commune

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement									
	Maternel		Primaire		Secondaire 1er cycle		Secondaire 2ème cycle		Formation professionnelle	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Urbain	80	20	100	0	50	50	25	75	0	100
Rural	80	20	75	25	75,60	24,39	67,74	32,25	25	75
Ensemble	80	20	77,41	22,58	74,41	25,58	53,19	46,80	12,5	87,5

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Le secteur privé est plus sollicité en matière d'éducation pour ce qui concerne la formation professionnelle. En zone urbaine, tous les apprenants se forment dans le secteur privé tandis que 1/4 personnes se forment au public dans la zone rurale. 3/4 élèves du secondaire 2ème cycle fréquentent un établissement privé en zone urbaine. En zone rural dans le même cycle d'enseignement, 7/10 fréquentent un établissement public. Au niveau du primaire, le secteur public a la totalité des élèves dans la zone urbaine tandis qu'en zone rural 1/4 fréquente le privé. Quant à l'enseignement maternel, 8 élèves sur 10 fréquentent un établissement public en zone urbaine comme en zone rural.

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	61,11	0	100
Rural	14,28	2,38	69,04
Ensemble	28,33	1,66	78,33

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

La qualité de l'enseignement est la raison principale énoncés par ceux qui préfèrent le privé au public. En zone urbaine, le pourcentage de ceux qui soutiennent cette raison est de 100 tandis qu'en zone rural il est de 69. L'autre raison évoquée en zone urbaine est l'éloignement des établissements publics.

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	**Milieu de résidence**			**Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier**		
	Urbain	Rural	Ensemble	Oui	Non	Total
Maternel	47,82	27,69	29,66	72,85	27,14	100
Primaire	47,82	29,10	30,93	72,60	27,39	100
Secondaire 1er cycle	43,47	12,67	15,67	44,73	55,26	100
Secondaire 2nd cycle	43,47	12,67	15,67	44,73	55,26	100
Formation professionnelle	8,69	7,51	7,627	78,94	21,05	100

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

La majorité des ménages vivant en zone rural déclare que les établissements scolaires quel que soit le cycle sont éloignés de leur lieu de résidence. Pour beaucoup, les établissements scolaires que fréquentent leurs enfants ne sont pas dans le quartier, voire même dans le village.

III.4.2. Accessibilité de l'école publique dans la commune

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	**Milieu de résidence**				***Ensemble***	
	Urbain		*Rural*			
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
Maternel	217,39	4,34	37,89	1,57	55,39	1,84
Primaire	478,26	8,04	100,18	3,15	137,03	3,63
Secondaire 1er cycle	565,21	9,34	2038,51	24,34	1894,93	22,88
Secondaire 2nd cycle	565,21	9,34	2038,51	24,34	1894,93	22,88
Formation professionnelle	0	0	0,01	0,14	0,01	0,13

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Dans le milieu rural, les élèves parcourent une distance d'environ 2km pour arriver à l'établissement secondaire fréquenté avec une moyenne de 24mn. En milieu urbain dans le même cycle d'enseignement, les élèvent parcourent un peu plus de 500m en 10mn pour arriver à l'établissement.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	**Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté**				
	a un cycle complet	*a un atelier complet*	*a une salle par niveau de classe*	*Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves*	*Distribution de livres scolaires*
Maternel			13,04	13,04	4,34
Primaire	17,39		17,39	17,39	4,34
Secondaire 1er cycle	17,39				
Secondaire 2ème cycle	17,39		17,39	17,39	
Formation professionnelle					

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

17,39% de ménages ayant parlé des caractéristiques de l'établissement fréquenté déclarent que ces établissements disposent : d'un cycle complet au niveau primaire, secondaire 1er et 2nd cycle ; une salle de classe par niveau au primaire et secondaire ; des bancs pour faire asseoir les élèves au niveau du primaire et secondaire.

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	**Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement**	**Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe**			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	25,61	100		0	100
Primaire	33,19	97,22		2,78	100
Secondaire 1er cycle	35,62	100		0	100
Secondaire 2nd cycle	35,62	100		0	100
Formation professionnelle	0	99,03		0	100

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Le nombre d'élève par classe est en moyen 33 au primaire, 26 à la maternelle et 36 au secondaire. La fréquence du personnel enseignant est également appréciée des populations.

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle d'enseignement	**Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE**			**Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE**				
	Urbain	Rural	Total	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel			1,27	0	0	0	0	100
Primaire			4,66	9,09	9,09	9,09	18,18	81,81
Secondaire 1er cycle			6,77	6,25	6,25	6,25	6,25	93,75
Secondaire 2nd cycle			**6,77**	**6,67**	**6,67**		**10,00**	**90,00**

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Une faible proportion des parents ne participent pas aux réunions d'APE des établissements fréquentés par leurs enfants. Les principales raisons évoquées sont : le non-respect des horaires, la durée des réunion, les réunions sont des réunions d'informations et non de consultation des points de vue, enfin la non redditions des comptes.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	**Dépense moyenne(FCFA)**				**Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé**			**Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation**
	Inscription	APEE	Autres frais	Total	Elevé	Raisonnable	Faible	2,12
Maternel	1309,52	4261,90	1547,62	7119,04	33,33	66,67	0	2,96
Primaire	305,56	1680,56	1319,44	3305,66	38,89	55,56	5,56	2,12
Secondaire	3922,23	6622,23	2355,56	12900,02	55,56	44,44	0	0
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	100	0	2,12

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Les frais d'APE sont beaucoup plus supérieurs aux frais d'inscription. Bien que le total des frais exigibles soit jugé raisonnable par la majorité des parents du primaire et maternels, il est néanmoins élevé pour ceux du secondaire.

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	**Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagées ont été réfectionnées**	**Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :**					
		APEE	*Maire*	*Organisation du village*	*MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP*	*Elites*	*Autres*
Maternel		7,20	1,27	0,42	0	1,69	1,69
Primaire		12,28	2,54	0,85	0	3,39	2,97
Secondaire		14,41	2,12	0,85	0,42	2,97	4,24
Formation professionnelle		0	0	0	0,42	0	0,42

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Il ressort de ce tableau que la plupart des ouvrages endommagés dans les établissements scolaires sont réfectionnés par l'APE. Après les APE, nous avons en deuxième position les élites de la localité. Après les élites nous avons le maire et autres. Un très faible pourcentage est retenu en faveur du MINEDUB, MINESEC, MINEFOP.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	**Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation**	Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	2,12	40	20	20	0	0	0	40	0	20	80	20
Primaire	3,39	37,5	37,5	50	0	0	12,5	62,5	12,5	25	75	12,5
Secondaire	3,39	50	25	50	12,5	0	0	50	25	12,5	87,5	0
Formation professionnelle	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Plus de 75% de la population non satisfaite des services d'éducation évoquent le coût de la scolarité comme raison majeure et plus de 50% parlent de la mauvaise qualité des enseignements.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne/professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Autres
Maternel	0	1,69	2,12	0,85	0,42	2,97	
Primaire	1,69	2,97	5,08	2,54	1,27	3,39	
Secondaire	0	2,54	5,08	2,12	1,27	3,39	
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Pour ce qui est de l'engagement pour l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation dans la commune, 5% de la population est prête à s'engager dans le suivi rapproché des relations parents/enseignants, 3% sur la sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne et professionnelle ainsi que sur la restauration de l'autorité des enseignants.

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	**Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :**									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélicats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des comptes-rendusde la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	1,27	0,85	1,27	2,54	2,12	1,27	0,42	0,85	0,85	3,39
Primaire	1,27	1,69	2,54	4,24	2,12	0,85	0,85	2,12	0,85	7,20
Secondaire	2,97	0	2,54	5,51	5,08	0,85	0,42	2,54	0,85	9,32
Formation professionnelle	0	0	0	0,42	0	0	0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Pour ce qui est de l'engagement pour l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation dans la communauté, 5% de la population est prête à s'engager pour le renforcement des relations parents/enseignants, 3% sur la dénonciation des enseignants indélicats. Environ 3% de la population veut s'engager dans le domaine de l'acquittement des cotisations.

III.5. FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUX

III.5.1 Caractérisation de la fourniture des services communaux

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	***Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois***	***Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon***	***Temps mis pour obtenir le service communal***					
			Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Plus de trois mois	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	En cours
Acte de naissance	5,9	4,2	***7,28***	***21,42***	***0***	***57,14***	***0***	***0***
Acte de mariage	,4	,0	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Acte de décès	2,5	2,1	***49,99***	***50***	***0***	***0***	***0***	***0***
Légalisation des documents officiels	12,7	11,4	***63,33***	***3,33***	***0***	***0***	***0***	***0***
Délivrance des documents d'urbanisme	2,5	1,3	***16,66***	***0***	***0***	***83,33***	***0***	***0***
Aménagement des voiries	0,0	0,0	***00***	***00***	***0***	***0***	***0***	***0***
Gestion des déchets / Assainissement	0,0	0,0	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Hygiène et salubrité	0,0	0,0	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,4	0,4	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Transport public	0,4	0,4	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Eclairage public	0,8	0,4	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Aménagement des aires de jeux	0,4	0,4	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Certificat de domicile	0,4	0,4	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***

Service communal	*Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois*	*Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon*	*Temps mis pour obtenir le service communal*					
			Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Plus de trois mois	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	En cours
Validation des plans de localisation	0,0	0,0	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Authentification des documents	8,9	7,2	***99,98***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Informations	0,0	0,0	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0,00	***0,00***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Autres	0,4	***0,4***	***100***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal

Service communal	**Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service**	**Cause du temps long ou très long pour rendre service**					
		Personnel indisponible /absent	*Absence de matériel de travail*	*Incompétence du personnel*	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	*Autres*
Acte de naissance	57,14	37,5			50		
Acte de mariage	50	66,7			33,33		
Acte de décès	100	100			0		
Légalisation des documents officiels	50	60,0			6,66		33,33

Service communal	**Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service**	**Cause du temps long ou très long pour rendre service**					
		Personnel indisponible /absent	*Absence de matériel de travail*	*Incompétence du personnel*	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	*Autres*
Délivrance des documents d'urbanisme	100	33,3			16,66	50	
Aménagement des voiries	0						
Gestion des déchets / Assainissement	0						
Hygiène et salubrité	0						
Aménagement des espaces verts et de loisir	0						
Transport public	0						
Eclairage public	50	0			0		
Aménagement des aires de jeux	0						
Certificat de domicile	0						
Validation des plans de localisation	0						
Authentification des documents	52,38	36,4			18,18		45,45
Informations	0						
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0						
Autres	0						

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Le pourcentage de la population qui accuse la lenteur des services de la mairie dans certains services n'est pas à négliger. 100% de cette population parlent de la lenteur pour ce qui est de l'établissement des actes de décès et de la délivrance des documents d'urbanisme, 50% et parfois plus déplorent la lenteur pour la délivrance des actes de mariage, naissance, légalisation des documents officiels et authentification des documents. Les raison évoquées pour cette

lenteur sont l'indisponibilité du personnel, mauvaise organisation des services et le refus de corrompre.

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal Service communal

Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal	**Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service**
Acte de naissance	14,29
Acte de mariage	50
Acte de décès	0
Légalisation des documents officiels	6,66
Délivrance des documents d'urbanisme	33,33
Aménagement des voiries	0
Gestion des déchets / Assainissement	0
Hygiène et salubrité	0
Aménagement des espaces verts et de loisir	100
Transport public	100
Eclairage public	50
Aménagement des aires de jeux	100
Certificat de domicile	0
Validation des plans de localisation	0
Authentification des documents	4,76
Informations	0
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0
Autres	0

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Le paiement des pourboires pour obtenir les services de la mairie se sont réalisés dans les domaines suivants avec les pourcentages : 100% pour Aménagements des espaces verts et de loisirs, transport public, aménagement des aires de jeux ; 50% pour éclairage public, acte de mariage ; 33 % pour délivrance des documents d'urbanisme.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	**Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage**				
	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	*Communication sur le budget annuel*	*Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière*	*Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement*	*Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement*
Urbain	26,1	26,09	26,09	17,39	60,9
Rural	1,4	0,94	0,94	5,63	16,4
Ensemble	3,8	3,39	3,39	6,78	20,8

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

A un pourcentage de 20, les ménages sont prêts à s'engager en ce qui concerne l'engagement citoyen dans la commune pour l'implication du village ou du quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif	Autre
Urbain	39,13	44,4	44,44	11,11	100	0	0	0	0	,0
Rural	30,51	13,8	12,31	1,53	10,77	4,61	3,07	49,23	1,54	27,7
Ensemble	31,36	17,6	16,22	2,70	21,62	4,05	2,70	43,24	1,35	24,3

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

3 personnes sur 10 ne sont pas satisfaites des services de la commune. Les principales raisons sont les suivantes : Méconnaissance des actions menées par la commune ; corruption ; lourdeur dans le traitement des demandes des usagers ; non information des populations de la gestion communale.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	69,6	60,87	91,30	34,78	21,74	30,43	21,74	4,35	17,39	4,3
Rural	13,1	3,75	17,37	2,35	1,41	1,88	5,16	0,47	7,98	67,6
Ensemble	18,6	9,32	24,58	5,51	3,39	4,66	6,78	0,85	8,90	61,4

Source : Enquête CCAP2, Demdeng 2022

Dans l'optique d'améliorer les services rendus par l'institution communale, la grande partie de la population urbaine est prête à s'investir dans les actions suivantes : Contribution à la diffusion des informations communales, alimentations et exploitations des boîtes à suggestion et enfin participation aux activités communautaires.

CHAPITRE IV

PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Selon le Programme d'Action adopté en 1976 par la Conférence mondiale de l'Organisation internationale sur l'emploi, « une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son propre choix ». La participation de population à l'offre des services publics permet en effet d'abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie ; mais elle permet aussi d'identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

IV.1. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION PARTICIPATIF POUR LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives …) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs :
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.
Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.
Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.
Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

- **Le président :**
- **Le rapporteur :**
- **Les membres** :

- 01 représentant de la sous-préfecture ;
- 02 représentants de la société civile au niveau communal
- 02 représentants des chefferies traditionnelles ;
- 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'eau ;
- 02 leaders d'opinion au niveau local ;
- 02 leaders religieux ;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2 PLAN D'ACTION DANS LES SECTEURS CIBLES DU SCORECARD

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	**Fin**					
Approvisionnement en eau potable										
Améliorerl'accès à l'eau potable,sa qualité et harmoniser des bases de données statistiques sur l'approvisionnement eau dans la commune	Accroître le nombre de points d'eau publics fonctionnel dans la commune	Rendre fonctionnels tous les points d'eau publics existant dans la commune	Responsable de l'eau	2023	2024	69 points d'eau fonctionnels	31	69	Enquête CCAP2 : entretien auprès commune de Demdeng	Comptage physique des points d'eau fonctionnels (tableau II.3)
		Construire de nouveaux points d'approvisionnement en eau	Responsable de l'eau	2023	2024	100 points d'eau fonctionnels	69	100	Enquête CCAP2 : entretien auprès commune de Demdeng	Entretien direct avec les populations proportion moyenne des populations volontaires pour améliorer la qualité de l'eau (tableau III.6)
	Améliorer la qualité de l'eau dans la commune	Sensibiliser les populations à protéger les points d'eau des torrents, des animaux, des seaux pollués et	Responsable de l'eau	2023	2024	90%	53%	90%	Enquête CCAP2 commune de Demdeng	Entretien direct avec les populations proportion moyenne des populations volontaires pour

		tout autre élément polluant.								améliorer la qualité de l'eau (tableau III.6)
		Formerles populations sur les techniques de potabilisation de l'eau	Responsable de l'eau	2023	2024	90%	53%	90%	Enquête CCAP2 commune de Demdeng	Entretien direct avec les populations (tableau III.6)
	Optimiser la gestion des points d'eau	Rendre fonctionnel tous les COGES existant et former les membres à la bonne gestion des points d'eau	Responsable de l'eau	2023	2024	30% des ménages sont membres de 64 COGES fonctionnels	64 COGES 13,5% des ménages volontaires	69 COGES 30% de ménages	Enquête CCAP2 commune de Demdeng	Entretien auprès de la commune et échanges directs avec les populations (tableau II.3 et tableau III.6)
		Créer des nouveaux COGES, les faire fonctionner et former les membres à la bonne gestion des points d'eau	Responsable de l'eau	2023	2024	100 COGES fonctionnels 46% des ménages sont membres de COGES	64 COGES	100 COGES fonctionnels 46% des ménages sont membres	Enquête CCAP2 commune de Demdeng	Entretien auprès de la commune et échanges directs avec les populations(tableau II.3 et tableau III.6)

		Inciter les populations à participer à l'entretien des points d'eau	Responsable de l'eau	2023	2024	46% des ménages volontaires	13%	46% des ménages volontaires	Enquête CCAP2 commune de Demdeng	Comptage analogique
		Définirun montant raisonnable de contribution par ménage pour l'entretien des points d'eau	Responsable de l'eau	2023	2024	Chaque ménage contribue 1000FCFA par an	Donnée manquante	500 par semestre par ménage	Enquête CCAP2 commune de Demdeng	Entretien direct avec les ménages
	Synchroniser la base des données disponible au MINEE à celle de la commune	Organiser au moins une réunion par semestre pour évaluer le potentiel en eau ainsi que la fonctionnalité des points d'eau et des Comités de Gestion	Responsables du MINEE et de la Commune	2023	2024	02 rencontres par an	0	2	Entretien avec le CCD et le chef service de l'eau DDMINEE Demdeng	Nombres issus de l'enquête CCAP auprès de la commune et du MINEE
Secteur de la santé										
renforcerle système d'accessibilit	Accroître le nombre de	Construire et équiper de nouveaux	chef de district de santé	*2022*	*2023*	Deux (02) nouvelles FE	*04*	*06*	*District de sante de Bangangté*	*Comptage physique (tableau II.4)*

é aux soins de santé de qualité	Formations sanitaires	bâtiments à vocation sanitaire				crée et équipée				
		Recruter le personnel qualifié en nombre suffisant pour la prise en charge des patients	Chef de district de santé	*2022*	*2023*	Nombre du personnel de santé	/	/	*District de sante de Bangangté*	*Comptage*
	Améliorer la qualité d'accueil et des soins	Renforcer les capacités du personnel soignant	Représentant chef de district de santé	*2022*	*2023*	Proportion du personnel formé	/	/	*District de sante de Bangangté*	*Comptage*
		Equiper et moderniser le plateau technique des formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	*2022*	*2023*	04 formations de santé équipée	*04*	*100%*	Enquête CCAP Commune de Demdeng	*Observation directe*
	Améliorer la gestion participative des formations sanitaires	Réhabiliter et redynamiser les COSA puis former les membres	Représentant chef de district de santé	*2022*	*2023*	*100% DE COSA fonctionnels*	*50%*	*100%*	*District de sante de Bangangté*	*Entretien auprès du District de santé de Bangangté (tableauII.4)*
		Créer les COSA renforcer les capacités des membres sur leurs rôles de sensibilisation pour le	Représentant chef de district desanté	*2022*	*2023*	*40% de ménages participent à 06 COSA fonctionnels*	*15% de ménages volontaires pour 02 COSA*	*40% de ménages participent à 06 COSA*	*District de sante de Bangangté*	*Entretien auprès du District de santé de Bangangté (tableauII.4) et échanges directs avec les ménages (figure 10)*

		changement et le suivi de leur fonctionnement.								
	Amélioration de l'accès aux médicaments	Approvisionnerré gulierement des formations sanitaires en médicaments	Représentant chef de district de santé	*2022*	*2023*	*100% de formations médicales sont fournis en médicaments*	*60%*	*100%*	*District de sante de Bangangté*	*Echanges directs avec les ménages (figure 9)*
EDUCATION										
Améliorer l'accès à l'éducation de qualité	Assurer un environnement propice à l'assimilation des leçons par les élèves	Construire des salles classe en matériaux définitifs	Représentants de l'IAEB et de la DDES	*2022*	*2024*	*100% d'établissements construits en matériaux définitif*	*83*	*88*	*DDES de Bangangté et IAEB de Demdeng*	*Entretien auprès du District de santé de Bangangté (tableauII.4)*
		Fournir des tables-bancs pour tous les élèves	Représentants de l'IAEB et de la DDES	*2022*	*2023*	*100% d'élèves assis sur une table-banc*	*40% d'élèves satisfaits*	*100% de satisfaction*	Enquête CCAP Commune de Demdeng	*Echanges directs avec les ménages (figure 13)*
	Renforcer larelation entre parents d'élèves et enseignants pour rendre	Sensibiliser les parents et les enseignants à participer aux réunions de l'APEE	Représentants de l'IAEB et de la DDES	2022	2023	100% des parents d'élèves participent aux réunions de l'APEE	38%	100%	Enquête CCAP Commune de Demdeng	*Echanges directs avec les ménages (tableauIII.19)*

	optimal le suivi des enfants	Sensibiliser les parents sur le bien-fondé de l'APEE et les impliquer sur la gestion de ses fonds	Représentants de l'IAEB et de la DDES	*2022*	*2023*	100% des parents d'élèves participent à améliorer la gestion de l'APEE	77% des parents d'élèves sont volontaires	100%	Enquête CCAP Commune de Demdeng	*Echanges directs avec les ménages (page 52)*
		Privilégier les échanges lors des réunions de l'APEE et rendre les comptes de l'APEE accessible à tous les membres	Représentants de l'IAEB et de la DDES	*2022*	*2023*	*100% des parents d'élèves sont satisfaits du fonctionnement de l'APEE*	*20%*	*100%*	Enquête CCAP Commune de Demdeng	*Echanges directs avec les ménages (tableauIII.19)*
		Mettre en place un comité conjoint de contrôle et de suivi de la présence effective des enseignants par établissement	Représentants de l'IAEB et de la DDES	*2022*	*2023*	88 comités fonctionnels	*63% DE PARENTS VOLONTAIRES*	*100%*	CCAP Commune de Demdeng	*Entretien auprès du District de santé de Bangangté (tableauII.4)* *Echanges directs avec les ménages (page 52)*
	Réduire les frais de dépenses liées à la scolarité	Consulter les parents d'élèves avant d'arrêter les frais d'APEE et tous	Représentants de l'IAEB et de la DDES	*2022*	*2023*	*Une rencontre par an à ce propos*	*00*	*100%*	*Rapport de l'IAEB et de la DDES*	*Echanges directs avec les ménages*

		les autres frais non exigibles								
SERVICES COMMUNAUX										
	Faciliter l'accès aux services communaux	Sensibiliser le personnel de la commune sur l'accueil et l'orientation des usagers	Représentant de la société civile au niveau communal	*2022*	*2023*	*100% de ménages satisfaits de l'accueil*	58%	*100%*	Enquête CCAP Commune de Demdeng	*Entretien direct auprès des ménages (figure 15)*
		Réduire de façon considérable la durée de traitement de certains dossiers à la commune	Représentant de la société civile au niveau communal	*2022*	*2023*	Aucun usager ne se plaint de la longue durée de traitement de son dossier	*66% de plaignant*	*0%*	Enquête CCAP Commune de Demdeng	*Entretien direct auprès des ménages (tableau III.13)*
	Lutter contre la corruption	Sanctionner toute personne impliquée dans le monnayage de service et le détournement de biens publics	Représentant de la société civile au niveau communal	*2022*	*2023*	Aucun ménage ne se plaint de corruption	29% de ménages insatisfaits pour corruption	0%	Enquête CCAP Commune de Demdeng	*Entretien direct auprès des ménages (figure 15)*

	Informer les populations sur le budget, les dépenses, les recettes et les activités programmés doivent être connus de tous	Informer les populations tous les trimestres sur les recettes et les dépenses communales soit par des affiches sur la place publique ou par le canal des radios communautaires	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Plus de 75% des ménages informés des recettes et dépenses communales	15% des ménages informés	Plus de 75% des ménages informés	Enquête CCAP Commune de Demdeng	*Entretien direct auprès des ménages (figure 15)*
	Prendre avis des populations lors de la programmation des activités	Organiser les réunions de concertation au moins deux fois par an avec les chefs de villages/quartiers pour leur permettre d'exprimer les besoins prioritaires de leurs populations	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Aucun ménages insatisfait vis-à-vis des services communaux	78% des ménages non satisfaits	00%	Enquête CCAP Commune de Demdeng	*Entretien direct auprès des ménages (figure 15)*

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

L'enquête SCORECARD avait pour objectifde capter le degré de satisfaction des populations par rapport à l'offre de service public dans les secteurs ciblés tels que l'éducation, la santé, les services communaux et l'approvisionnement en eau potable.Cette étude visait également la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal. Afin de produire des résultats comparables à l'échelle nationale à ceux des enquêtes réalisées par d'autres structures, la méthodologie adoptée a été celle proposée par les experts de l'INS.

Les résultats de l'enquête permettent de mesurer le niveau de satisfaction des ménages tout en répondant aux questions suivantes pour ce qui est de l'offre des services des biens publics, dans les domaines suscités.Combien de ménages ont accès à ce service ? Sont-ils satisfaits ? Quelles sont les raisons de l'insatisfaction ? Quelles sont les actions qu'ils envisagent mener au niveau de la commune et de la communauté en vue d'améliorer la qualité des services ? L'enquête s'est déroulée sur un échantillon d'environ 300 ménages tirés scientifiquement dans les milieux urbains et ruraux de la commune de Demdeng. Il s'en suit donc que :

Dans le domaine de l'eau, il est à constater qu'il reste encore à faire pour que la population de la commune de Demdeng soit épanouie en approvisionnement en eau potable. 31,9% de la population se ravitaillent en eau de boisson dans les sources. 34,9% de la population ont accès à leur principale source d'approvisionnement toute la journée.

Dans le domaine de la santé, 50,4% de la population fréquentent les centres de santé publics tandis que 47% fréquentent des centres de santé privés laïcs. 62,5% de la population déclarent que des frais non officiels leur sont exigés pour obtenir un soin de santé.

Du côté de l'éducation, la grande majorité de la population de la commune de Demdeng se plaignent de l'éloignement des établissements scolaire, surtout lorsqu'il s'agit du secondaire et encore plus des centres de formations professionnelles. En plus de ce constat, nous constatons que seulement 3% de la population sont insatisfaits des services d'éducation à eux offert par le système scolaire dans la commune.

En fin concernant les services communaux, 57,14% de la population de Demdeng trouvent que le temps mis pour l'établissement d'un acte de naissance est long. C'est le même constat pour toute la population quant à la délivrance des documents d'urbanisme. Une personne sur deux déclare avoir payé un pourboire pour obtenir un acte de mariage.

Nous proposons quelques recommandations :

☞ Les points d'eau potable doivent être réhabilités, et les populations doivent être sensibilisés et impliqués dans la gestion de ces points d'eau ;

☞ Pour ce qui est de l'éducation, les établissements scolaires doivent d'avantage être proche de la population, il faudrait également penser à l'ouverture des centres de formations professionnels dans la commune ;

☞ Concernant les formations sanitaires, il est important de créer de nouveaux centres de santés afin qu'ils soient proche de la population et mettre un accent sur la qualité du plateau technique ;

☞ A la commune il faudra rendre plus disponible le personnel et établir une bonne communication avec les ménages sur les activités programmées tout en les impliquant naturellement. Les chiffres sur les recettes les dépenses et le budget doivent également être divulgués en utilisant les moyens de communication disponibles au sein de la commune.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

République du Cameroun, 2003. Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

République du Cameroun, 2009. Cameroun Vision 2035.

République du Cameroun, 2009. Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

République du Cameroun, 2015. Stratégie Nationale du Développement du Secteur Rural (SDSR).

République du Cameroun, 2016. Stratégie Sectorielle de la Santé.

République du Cameroun, 2016. Plan Directeur d'Industrialisation (PDI).

République du Cameroun, 2017. Politique Nationale de la Protection Sociale (PNPS).

République du Cameroun, 1996. Loi de finances 1996 : loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 2 juin 1972

République du Cameroun, 2019. Loi n° 2019 / 024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).

République du Cameroun, 2004. Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

République du Cameroun, 2009. La loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées.

République du Cameroun, 2009. Loi n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

Commune de Galim, 2018. Plan Communal de Développement de la Commune de Galim.

Ibert. J., et Al, 1999. La collecte des données et la gestion de leurs sources

ANNEXES 1 : QUESTIONNAIRES ENQUETE SCORECARD / CCAP

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|

Section 1 : Identification		
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____ _	|__|__|__|
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	|__|__|__|
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Votre commune connait-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	|__|
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres_____	|__|
S1Q09	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|_ _|__|__|
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	- |__|__|/|__|__|/|__| __|__|__|
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__| __|__|__|
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X _____Y_____Z_____	|__|
S1Q14	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête :	|__|
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très m	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	**S2Q01 :** Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	**S2Q02 :** Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	**S2Q03 :** Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	**S2Q04 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	**S2Q05 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Puits avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Forages avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
D. Forage avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
E. Borne-fontaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
F. Source	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
G. Réseau d'adduction d'eau communal	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|				

S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?		|__|__|__|
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3		|__|
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	|__|
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	|__|
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	|__|
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	|__|
		X. Autres (à préciser) _____	|__|

Section 3 : Services communaux			
Nature du service	**S3Q01 :** Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	**S3Q02 :** Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	**S3Q03 :** Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	|__|	|__|	|__|__|
B. Délivrance des documents d'urbanisme	|__|	|__|	|__|__|
C. Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__|__|

D. Gestion des déchets / Assainissement	|__|	|__|	|__|__|
E. Légalisation des documents	|__|	|__|	|__|__|
F. Authentification des documents	|__|	|__|	|__|__|
G. Hygiène et salubrité	|__|		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	|__|		
I. Aménagement des aires de jeux	|__|		
J. Eclairage public	|__|		
K. Transport public	|__|		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	|__|		
X. Autres (à préciser) _____	|__|		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	|__|
S1Q06	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10 **S1Q11**	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y_____ Z_____ Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	|__| ……|__|
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires				
Ordre d'enseignement	**S2Q01 :** Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	**S2Q02 :** Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	**S2Q03 :** Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l' « ordre d'enseignement » ?	**S2Q04 :** Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l' « ordre d'enseignement » ?
A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09	|__|
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?	|__|__|__|__|
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	|__|__|__|
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?	|__|__|__|
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	|__||__|__|__|__|

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	☐☐
S1Q02	Département _____	☐☐
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	☐☐
S1Q04	Commune _____	☐☐☐
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	☐☐☐
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	☐☐☐☐☐☐
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	☐
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	☐
S1Q09	Téléphone du répondant _____	☐☐☐☐☐☐☐☐☐
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	☐☐/☐☐/☐☐☐☐
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	☐☐/☐☐/☐☐☐☐
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y_____ Z_____	☐
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	☐

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires

Type de formations sanitaires	***S2Q01 :*** la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	***S2Q02 :*** Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	***S2Q03 :*** Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	***S2Q04 :*** Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	***S2Q05 :*** La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	***S2Q06 :*** En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B. Centre Médical d'Arrondissement	☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
C. Hôpital de district	☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
D. Hôpital régional	☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
X. Autres (à préciser) _____	☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐☐☐☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non	☐
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire	☐
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?	☐☐☐

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	|__|
S1Q06	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de l'Inspection X _____ Y_____	|__|
S1Q11	Z_____	|__|
	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent 6=Autres (à préciser)	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très m	|__|

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires						
Cycle	**S2Q01 :** Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-elle dans la commune dans le cycle ?	**S2Q02 :** Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	**S2Q03 :** Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	**S2Q04 :** Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	**S2Q05 :** Combien d'écoles disposent d'une Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelles dans le cycle ?	**S2Q06 :** Comb d'écoles pare compte la commune dan cycle ?

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires						
Maternel	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|
Primaire	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|

Cycle	**Ordre d'enseignement**	**S2Q07 :** Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant	**S2Q08 :**Combien d'écoles compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	**S2Q09 :** Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	**S2Q10 :** Combien d'école disposent de salles de clas en matériaux définitif da l' « ordre d'enseignement du cycle ?
Maternel	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
Primaire	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	|__|__|__|
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?	|__|__|__|_
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?	|__|__|__|_

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I.IDENTIFICATION		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Commune _____	|__|__|__|
S1Q04	Lot de communes _____	|__|__|
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	|__|__|
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	|__|
S1Q07	Nom de la localité _____	

S1Q08	Numéro de structure _____	|__|__|__|
S1Q08 a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	|__|__|
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage_____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	|__|
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	|__|__|
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	|__|__|__|__|__|__|_ _|__|__|
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	- |__|__|/|__|__|/|__| __|__|__|
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__| __|__|__|
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte _____	
	01=Enquête complète 02=Enquête incomplète 03=Refus	04=Absence d'un répondant compéten 05=Logement vide ou pas de logement l'adresse 96=Autres (à préciser)
	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très m	|__|

1 = Chef de Ménage
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage
3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)
5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)

7= Domestique

CODES
S1Q13

Section II. EAU POTABLE			
			1=oui 2=non 8=NSP
S2Q01	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|
		B. Puits avec pompe électrique	|__|
		C. Puits à ciel ouvert	|__|
		D.Forage avec pompe à motricité humaine	|__|
		E.Forage avec pompe électrique	|__|
		F. Borne-fontaine	|__|
		G.Source	|__|
		H. Marre	|__|
		I.Réseau d'adduction d'eau	|__|
		J. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|
		K.Rivière	|__|
		X. Autres-à préciser)_____	|__|
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 ⟶ S2Q18		|__|
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à motricité humaine 04=Forages avec pompe à motricité humaine 02= Puits avec pompe électrique 03 = Puits à ciel ouvert 06 =Source 07 . = Rivière 04 =Forage avec pompe électrique 08=Adduction en eau potable 09 = Borne-fontaine 10 =Marre		|__|__|
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui ⟶ S2Q07		|__|
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		|__|
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|

Section II. EAU POTABLE			
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q08		|__|
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08		|__|
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune	|__|
		B=Etat	|__|
		C=Une élite	|__|
		D=Le comité de gestion du point d'eau	|__|
		E=Chef de village/quartier	|__|
		F=CAMWATER/SNEC/CDE	|__|
		H = Ne sait pas	|__|
		X=Autres partenaires : _____	|__|
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES	|__|
		B=Commune	|__|
		C=CAMWATER	|__|
		D=Communauté	|__|
		X=Autres	|__|
Si S2Q08 = A	***S2Q08a***	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	|__|
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	|__| |__|__|
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	|__|__|__|__|__|
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	|__|
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		|__| |__|__|__|
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		|__|__|__|
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		|__|__|__|
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		|__|
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois …3=Jamais 8=NSP		|__|

	***Section II*. EAU POTABLE**		
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		|__||__||__|
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …….. ?1=Oui 2=Non Si non → S2Q18		|__|
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18		|__|
S2Q17c	Si vous avez-eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ?1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		|__||__|__|
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.		|__|
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire A2 Donation du site de construction d'un point d'eau A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	|__| |__| |__|
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	
		B1 Redynamisation/mise en place du COGES	|__|

Section II. EAU POTABLE			
		B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	|__| |__| |__| |__|
		C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
		C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	|__| |__|
		X. Autres à préciser _____	|__|

Section III. SANTE			
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP	
		A. Centre de santé intégrée	|__|
		B. Centre Médical d'Arrondissement	|__|
		C. Hôpital de district	|__|
		D. Hôpital régional	|__|
		E. Hôpital de référence	|__|
		F. Formation de santé privé	|__|
		X. Autres (à préciser)	|__|
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		|__|
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	|__|
		B. Coût	|__|
		C. Accueil	|__|
		D. Qualité des soins	|__|
		E. Disponibilité du personnel	|__|
		F. Disponibilité de médicaments	|__|
		X. Autres à préciser :	|__|
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		|__|

	***Section III*. SANTE**		
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		|__|
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		|__||__|__|
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ?(unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		|__||__|__|_
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
		A. ciseaux	|__|
		B. Seringues	|__|
		C. Alcool	|__|
		D. Coton	|__|
		E. Bétadine	|__|
		F. Thermomètre	|__|
		G. tensiomètre	|__|
		H. Balance	|__|
		I. Gants	|__|
		X. Autres à préciser :	|__|
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
		A. Maternité	|__|
		B. Pédiatrie	|__|
		C. Laboratoire	|__|
		D. Petite Chirurgie	|__|
		E. Hospitalisation	|__|
		X. Autres à Préciser :_____	|__|
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		|__||__||__||__||__|
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ?1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible		|__|
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturage, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ?		|__|

	***Section III*. SANTE**		
	1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		
S3Q10	Existe-t –il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP **Si non → S3Q12**		|__|
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient–ils toujours disponibles ?1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ?1=Oui 2=Non		|__|
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15		|__|
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires	|__|
		B. Mauvaise qualité des services offerts	|__|
		C. Absentéisme du personnel	|__|
		D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire	|__|
		E. Monnayage des soins	|__|
		F. Insuffisance de médicaments	|__|
		G. Mauvaise qualité des équipements	|__|
		H. Insuffisance des équipements	|__|
		I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé	|__|
		X. Autres (à préciser) : _____	|__|
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A. Formations sanitaires supplémentaires	
		A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	|__|
		A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	|__|
		B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes	
		B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	|__|
		B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	|__|
		C. Amélioration de la gestion des FOSA	
		C1. La redynamisation du COSA/COGE	|__|
		C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	|__|
		C3. L'accueil et la prise en charge des patients	|__|
		C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	|__|

Section III. SANTE			
		C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel	|__|
		C6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	|__|
		D. Réduction du coût d'accès aux soins de santé	
		D1. Subvention de la COSA	|__|
		D2. Le Développement de partenariats publics-privés	|__|
		D3. La négociation des jumelages et intercommunalités	|__|
		X. Autres à préciser	|__|

Section IV. EDUCATION						
S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.					|__|_|
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans			_____	_____	_____	_____
S4Q02	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1er cycle 4 = Secondaire 2ème cycle 5 = Professionnelle		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour	Eloignement	|__|	|__|	|__|	|__|
		Coût	|__|	|__|	|__|	|__|

Section IV. EDUCATION						
	lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Qualité de l'éducation	|__|	|__|	|__|	|__|
Cycle d'enseignement			***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non		|__|	|__|	|__|	|__|
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné						
Cycle d'enseignement			***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km		|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures		|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non		|__|	|__|	|__| |__|	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que					|__|

	Section IV. EDUCATION				
	fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ?1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	|__|	|__|	|__|	

Section IV. EDUCATION					
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	|__|	|__|	|__|	
	B. Durée	|__|	|__|	|__|	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	|__|	|__|	|__|	
	D. Non reddition des comptes	|__|	|__|	|__|	
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ?	Inscription --------- (en FCFA)	Inscription -------(en FCFA)	Inscription --------(en FCFA)	Inscription ---------(en FCFA)
		APEE ---------- (en FCFA)	APEE ----------(en FCFA)	APEE ----------(en FCFA)	APEE ----------(en FCFA)
		Autres frais ----------(en FCFA)	Autres frais ---------(en FCFA)	Autres frais ---------(en FCFA)	Autres frais ----------(en FCFA)
	(inscrire le montant moyen)	Total des frais exigibles ----------	Total des frais exigibles --------	Total des frais exigibles ---------	Total des frais exigibl ----------
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ?				
	A. L'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Le Maire (Commune)	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Une organisation du village	|__|	|__|	|__|	|__|

	Section IV. EDUCATION				
	D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Les Elites	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres partenaires (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ ***S4Q24a***	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ?				
	A. Eloignement de l'établissement	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Insuffisance de salles de classe	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Insuffisance d'équipements	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Insuffisance des écoles	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Manquements liés au Personnel				
	E1. Assiduité,	|__|	|__|	|__|	|__|
	E2. Ponctualité	|__|	|__|	|__|	|__|
	E3. Qualité des enseignements	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Absence de distribution de manuels scolaires	|__|	|__|	|__|	|__|
	G. Mauvais résultats	|__|	|__|	|__|	|__|

	Section IV. EDUCATION				
	H. Coûts élevés de la scolarité	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres à préciser	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Formation des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Prime aux bons enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Dénonciation des enseignants indélicats	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Acquittement des cotisations	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|

Section IV. EDUCATION					
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	H. Diffusion des bonnes pratiques	|__|	|__|	|__|	|__|
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	|__|

Section V. SERVICES COMMUNAUX							
Services communaux ↓	***S5Q01*** Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis ..... ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	***S5Q02*** Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	***S5Q03*** Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 2 =heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, *Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a* *Si autre réponse, passer directement à S5Q04*	***S5Q03a*** Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	***S5Q04*** Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long *Si S5Q04=1* *S5Q06*	***S5Q05*** Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	***S5Q06*** Av vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoi ce service 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de décès	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de mariage	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Légalisation des documents officiels	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|

***Section V.* SERVICES COMMUNAUX**							
Délivrance des documents d'Urbanisme	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Gestion des déchets /assainissement	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Hygiène et salubrité	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des espaces verts et de loisir	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Transport public	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Eclairage public	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des aires de jeux	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Certificat de domicile	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Validation des plans de localisation	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Authentification des documents	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Informations	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	
Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|

S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|

Section V. SERVICES COMMUNAUX			
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse)1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14		|__|
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	|__|
		B. Non information des populations de la gestion communale	|__|
		C. Manquements liés au Personnel communal	
		C1. Absentéisme du personnel	|__|
		C2. Corruption	|__|
		C3. Mauvais accueil	|__|
		C4. Manque de professionnalisme	|__|
		D Méconnaissance des actions menées par la commune	|__|
		E Manque de confiance envers l'exécutif municipal	|__|
		F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	|__|
		X. Autres (à préciser) _____	|__|
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	|__|
		B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	|__|
		C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	|__|
		D. Consultation du babillard de la commune	|__|
		H. Interventions dans les radios communautaires	|__|
		H1 Animation des tranches d'antenne	|__|
		H2 Suivi des tranches horaires dédiées	|__|
		H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées	|__|
		H4 Adhésion à des groupes d'écoute	|__|

Section V. SERVICES COMMUNAUX			
		I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__|

Observations sur l'enquête

ANNEXES 2 : LISTE DES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DE RAPPORTAGE DU PROJET SCORE CARD POUR LE COMPTE DE DK INTERNATIONAL EN CHARGE DU LOT 2

N°	Commune	Superviseur	Enquêteur
1.	Bafoussam I	MEKONTSO Sébastien	AKENKO TENKEULéonela
2.	Bafoussam III	DONGMO SOUMELOU YVES	DJANTCHA Georges
3.	Pete Bandjoun	KOUATOUNG Marcelle	FIEKNI FEUMBA Minève
4.	DEMDENG	NGATCHOU NGUENANG Ghislain L	DJOMOU Lena Ernest
5.	GALIM	DSONKOUET TALONFO Williams	LONLACK Martin
6.	DEMDENG	DSONKOUET TALONFO Williams	GAMOGHA G Nickson
7.	BASSAMBA	DONGMO SOUMELOU YVES	SIZE Moïse
8.	BATCHAM	NOUMESSI FODJOU Willy	KAMTA TCHINDA Vanessa